



D.2017.12.13.3.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 13 Décembre 2017

3 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES**3.5 - APPROBATION DU PACTE URBAIN PERIMETRE DE COHERENCE URBANISME / MOBILITE -
COMMUNES DE BAZIEGE / AYGUESVIVES / MONTGISCARD – SITE DU RIVEL**

L'an deux mille dix-sept, le treize décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Grass)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Aujoulat à partir de 11h06)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

1. Contexte

Sur l'agglomération toulousaine, l'organisation de la ville renvoie à des compétences séparées entre collectivités. D'un côté les communes et intercommunalités en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'autre les autorités organisatrices en charge de l'organisation des transports en commun.

Cette gouvernance n'a pas permis une mise en cohérence efficace de l'urbanisation et de la desserte des territoires ces dernières années, considérant toutefois les récentes évolutions législatives introduisant plus explicitement au Code de l'Urbanisme le lien entre ouverture à l'urbanisation, production de logement et desserte en transports en commun.

Pour y remédier, le Schéma de Cohérence Territoriale propose la mise en place d'outils assurant, sur 26 territoires de la grande agglomération toulousaine, plus particulièrement au sein du périmètre de la Ville Intense, la mise en cohérence de la politique d'urbanisme avec celle des transports en commun : le développement urbain doit être privilégié avec une desserte en transport en commun structurante et performante.

Parmi ces 26 territoires, 9 sont à ce jour concernées par des opérations réalisées ou programmées :

- axes bus de la LMSE et de la VCSM réalisés.
- Réseau Linéo 3, 5, 7 et 9 et prolongement tramway T1 en cours horizon 2020.
- Interconnexion ligne B / TAE, TAE et Linéo 12 sur le BUN en cours d'études.

Le Projet Mobilités propose une traduction opérationnelle avec la mise en œuvre de « pacte urbain » sur les territoires concernés et en accord avec l'organisation du réseau mis en place où avec ce que projette Tisséo Collectivités pour la construction du réseau structurant et performant.

2. Le dispositif prévu

Afin d'articuler les politiques urbaines à celles des déplacements, le SMTC a proposé dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du Projet Mobilités la mise en place d'un outil de type « pacte urbain » pour tendre vers une démarche partenariale entre l'autorité organisatrice des mobilités et le territoire pouvant accueillir un projet de transports collectifs :

- L'autorité organisatrice des mobilités s'engage sur le projet de transport, autour desquels une valorisation urbaine peut être attendue.
- Les communes et/ou intercommunalités s'engagent sur les moyens pour favoriser la densité urbaine et soigner leur accessibilité vers les transports en commun.

Il s'agit de remettre en perspective les enjeux de cohérence urbanisme / mobilités dans une aire métropolitaine étalée, les enjeux de renouvellement urbain mais également de nouvelles urbanisations devant être davantage portées autour du réseau de transport existant, plus particulièrement autour du réseau structurant à fort rendement et des pôles d'échanges. Dans ce cadre, l'usage et le fonctionnement des réseaux de transports en commun sont à optimiser, avec une plus grande cohérence urbanisme / déplacements et une approche multimodale privilégiant le mode de transport le plus pertinent en fonction du contexte.

Se déclinant sur les projets de dessertes inscrits au projet mobilités mais également sur les territoires bénéficiant d'ores et déjà une desserte, les pactes urbains visent les objectifs suivants :

- Assurer une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transport à travers l'outil « pacte urbain », tant en termes de localisation que de fonctions.
- Un lancement du « pacte urbain » le plus en amont possible pour garantir sa réussite.
- Les principes attendus :
 - Densité et mixité dans la zone d'influence des stations.
 - Organisation urbaine favorable au projet.
 - Préservation des possibilités d'insertion des transports en commun.
 - Amélioration de l'accessibilité multimodale.
 - Engagements programmatiques des partenaires.

Le Pacte Urbain précisera le projet urbanisme/mobilités et le calendrier de réalisation des engagements de chacun (planification des opérations, révisions de PLU, cheminements modes doux, actions de communication...) selon le système de transport en commun envisagé et les recommandations de densité du SCoT.

3. Objet du Pacte Urbain « Secteur Sud Sicoval » et engagements de Tissé Collectiveités

Le territoire considéré se situe sur les communes d'Ayguës, Baziège, et Montgiscard. Positionné sur le Secteur Sud du Sicoval, ce territoire est polarisé autour de la centralité sectorielle de Baziège/Montgiscard et structuré par le projet du Rivel (projet d'intérêt d'agglomération), l'autoroute A61 et l'échangeur de Montgiscard connectant les différents projets sectoriels.

Il représente un potentiel d'accueil de 16 000 individus supplémentaires en extension urbaine à terme, 82% à vocation mixtes et 18% à vocation économiques, à condition que cette urbanisation soit associée à la réalisation d'un transport en commun structurant et performant.

Sur ce secteur, le SCoT en vigueur identifie un axe majeur Nord/Sud et l'échangeur de Montgiscard comme support d'un transport en commun structurant. C'est donc à cette échelle et dans une notion de développement de ce secteur avec les dessertes en transport en commun (desserte ferroviaire cadencée et réseaux TC urbains et interurbains) et l'échangeur de Montgiscard que doit être envisagé le principe de desserte tous modes de ce territoire.

En effet, au regard de la diversité des déplacements sur ce secteur, il semble nécessaire d'apporter des réponses adaptées et d'envisager des modes alternatifs différents en fonction de la nature des échanges des 3 communes :

- 20% des échanges sont internes (modes alternatifs possibles : modes actifs, TCU – TAD actuel).
- 27% des échanges sont en lien avec Toulouse (modes alternatifs possibles : ferroviaire, lignes départementales, covoiturage).
- 8% des échanges sont en lien avec Labège (modes alternatifs possibles : ferroviaire, TCU – TAD actuel, lignes départementales, covoiturage).
- 45% des échanges sont diffus et certains en lien avec les communes de l'axe RD133 et RD16 (modes alternatifs possibles : TCU – TAD actuel, covoiturage).

Si les engagements du Sicoval et des communes de Ayguës, Baziège, Montgiscard, portent sur les opérations urbaines soit des projets mixtes et des projets d'activités économiques, l'adaptation des outils d'urbanisme, les interfaces avec le réseau routier et les cheminements piétons et cyclables, ceux de Tissé Collectiveités, la Région Occitanie et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne portent sur une mise en place progressive d'une offre de transports performante et structurante, en lien avec l'augmentation du nombre d'individus et la consommation des po

Concernant l'offre de transports en commun urbain, Tisséo Collectivités s'engage à :

- Court terme – Horizon 2023 (en phase avec l'horizon 2021/2025 du Projet Mobilités) :
 - Adaptation de l'offre des TAD 204 et 205 en offre de lignes régulières (à l'étude).
 - Mise en place/mutualisation d'une ligne express pour la desserte du secteur Sud-Est.
- Moyen terme – Horizon 2028 :
 - Poursuite de l'adaptation des lignes régulières du secteur.
 - Etude de l'adaptation de l'offre urbaine.
- Long terme et au-delà de 2028 :
 - Etude et adaptations de l'offre transports publics en lien avec l'urbanisation du secteur.

* *
*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de « cohérence urbanisme/mobilités » entre le Sicoval, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, les communes de Ayguesvives, Baziège, Montgiscard et Tisséo Collectivités.

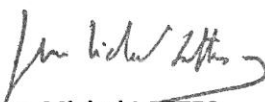
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Présidente de la Région Occitanie.
- Monsieur le Président du Sicoval.
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- Monsieur le Maire de la commune d'Ayguésvives.
- Monsieur le Maire de la commune de Baziège.
- Monsieur le Maire de la commune de Montgiscard.
- Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20171215-20171213-3-5D- DE Date de télétransmission : 15/12/2017 Date de réception préfecture : 15/12/2017
--



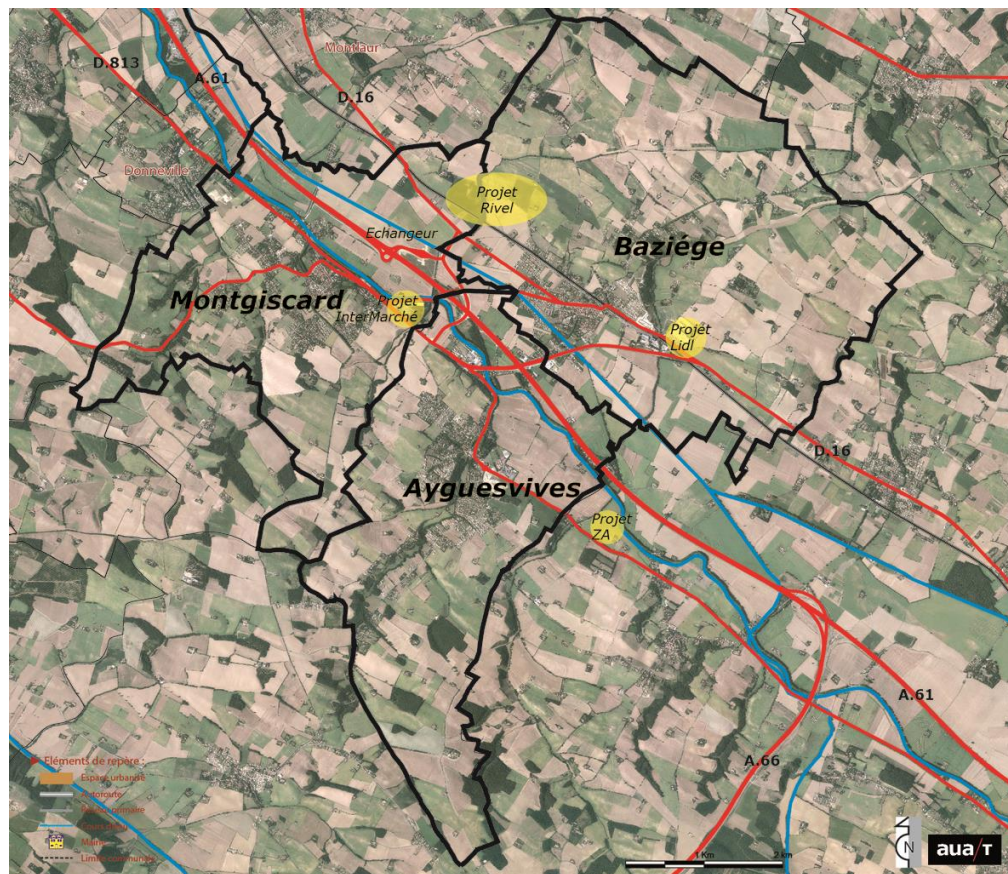
Pacte Urbain

Périmètre de cohérence urbanisme-mobilité

Secteur SICOVAL SUD

Décembre 2017

Contexte et objectif de l'étude



Suite à la création de la ZAC du Rivel sur :

- un territoire stratégique (périmètre de cohérence urbanisme-transport dans le SCoT approuvé) aujourd'hui en zone Agricole du PLU
- où 25 % du potentiel urbanisable ont déjà été consommés,

Le SICOVAL lance une étude urbaine sur la cohérence urbanisme-mobilité.

Cette étude correspondant au « pacte urbain », inscrit dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, a pour objectif de donner à voir **les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et en termes de desserte.**

Ce pacte urbain déterminera une solution alternative et progressive visant à répondre aux besoins de desserte en transport en commun de ce territoire.

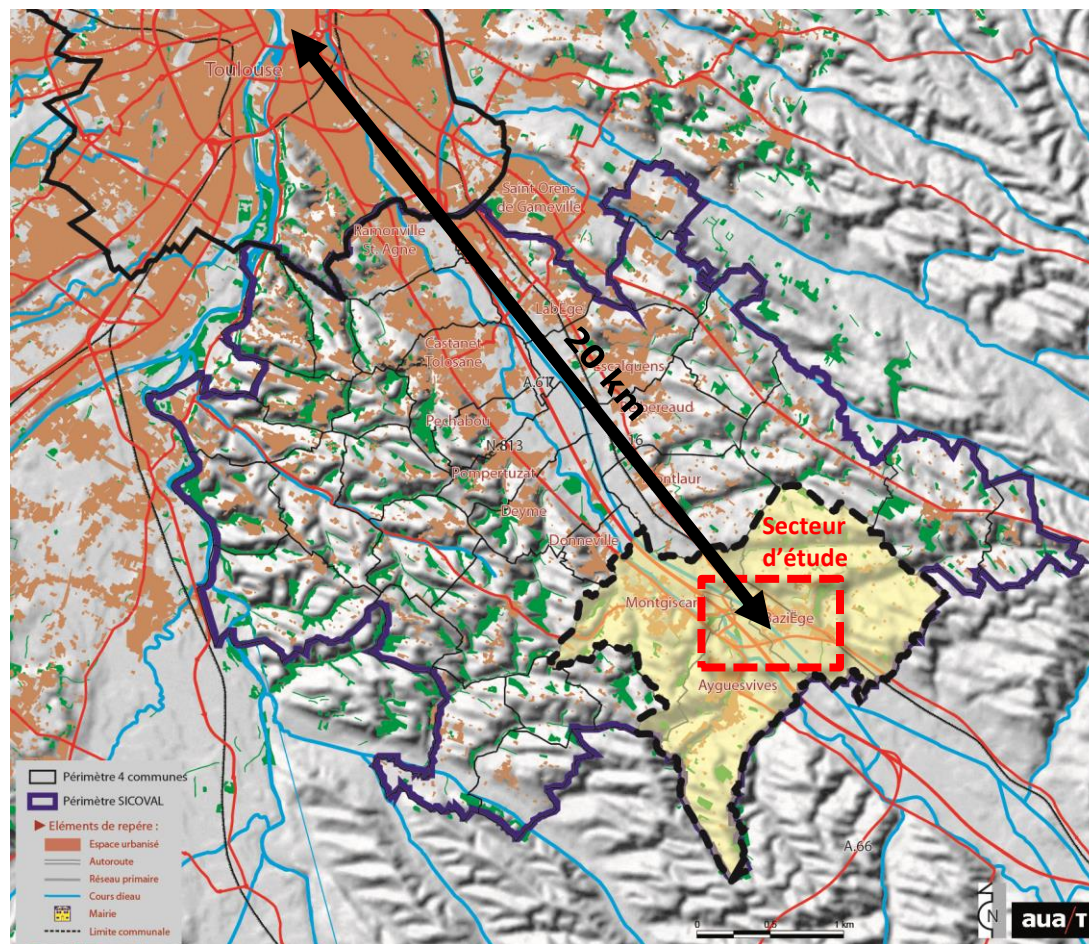
Cette étude sera également l'occasion de **porter des ambitions communes** entre les villes de Ayguesvives, de Baziège, la ville de Montgiscard, le SICOVAL et le SMTC afin de proposer une **vision d'ensemble**, qui se traduiront dans les documents de planification (PLU...).

L'adhésion et l'implication des différents acteurs et partenaires étant indispensables à la bonne réussite de ce pacte urbain, ce document sera **co-signé** par : le SMTC, le SICOVAL, la Région Occitanie, le Conseil Départemental 31 et les communes de Ayguesvives, de Baziège, la ville de Montgiscard.

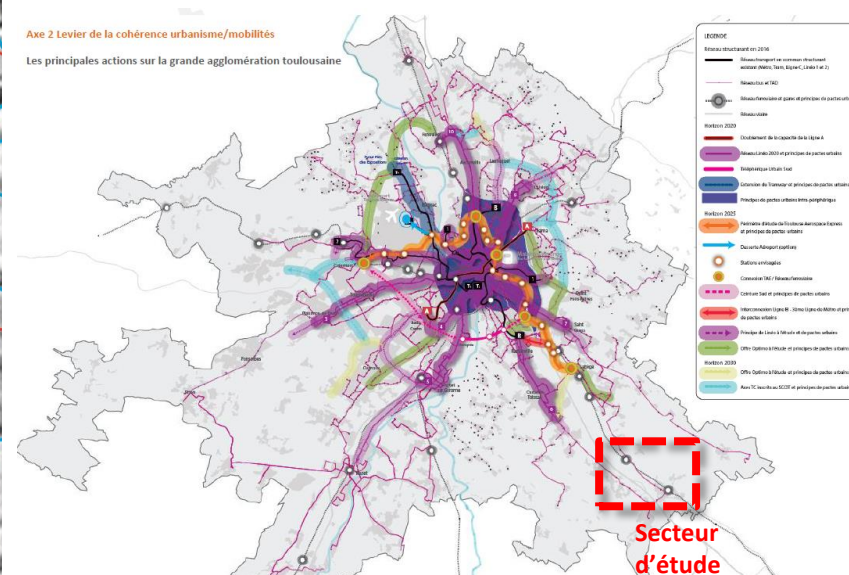
Le suivi du programme de réalisation du pacte urbain, sera assuré dans le cadre d'une structure de suivi associant les membres signataires du Pacte Urbain et le SMEAT, afin de réaliser un bilan des réalisations et des études menées. Ces rencontres pourront aboutir à une adaptation du document selon le niveau d'avancée des projets.

Lecture du grand territoire au prisme des documents d'urbanisme

Les enjeux à l'échelle du grand territoire

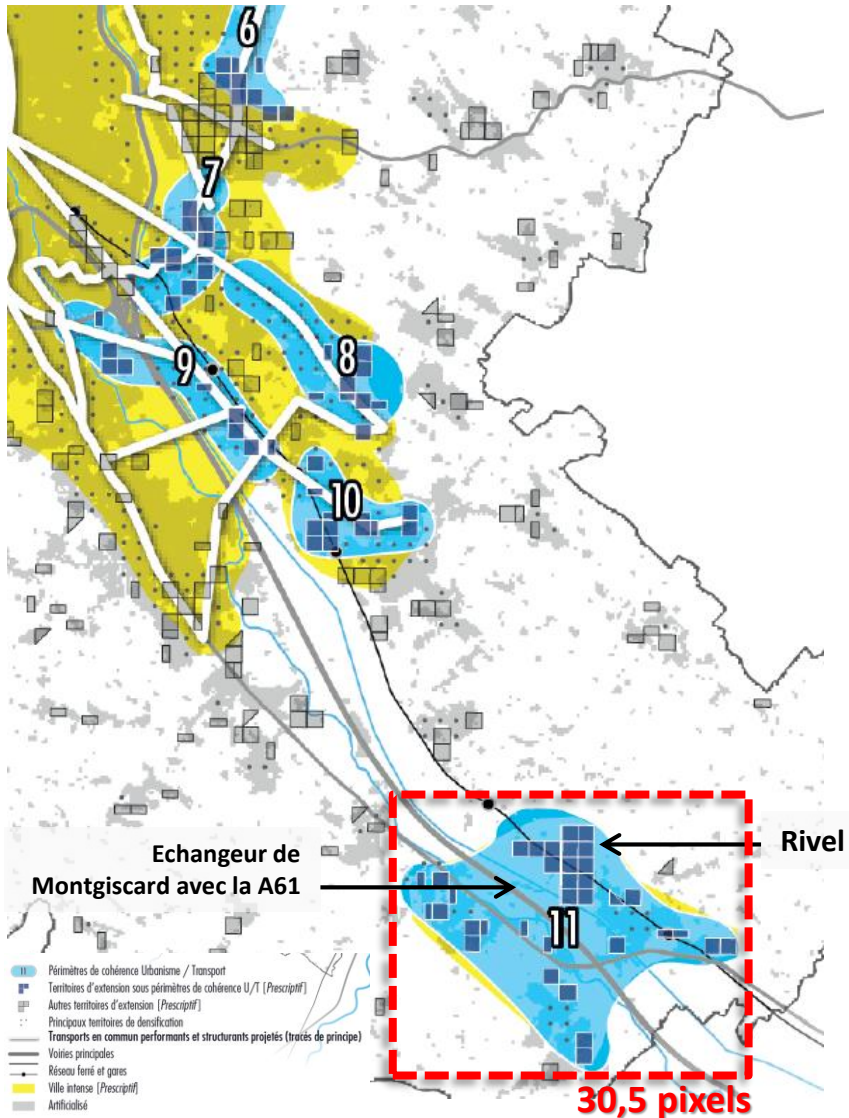


Le secteur d'étude, un projet qui s'insère dans le secteur Sud du SICOVAL,
un site d'intérêt sectoriel



Projet mobilités 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Lecture du grand territoire au regard du SCoT



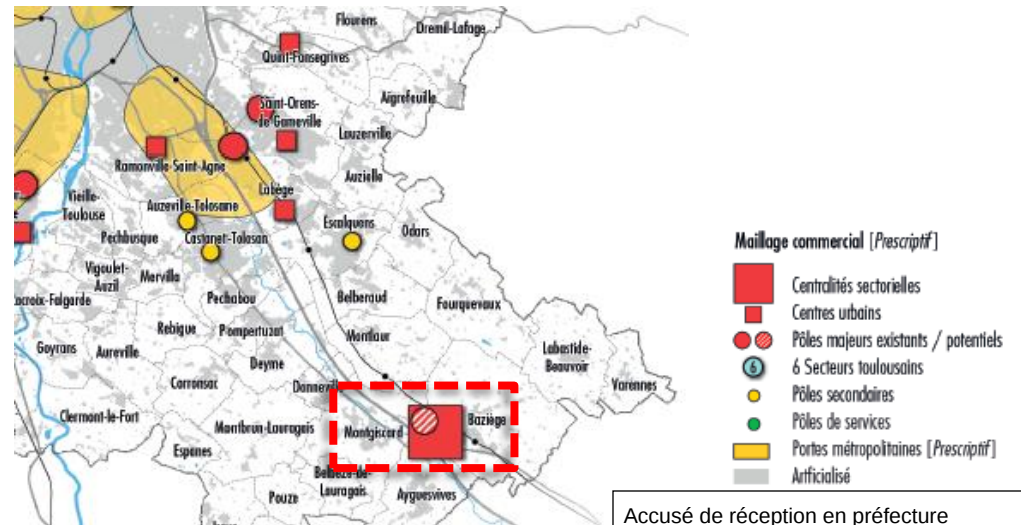
1^{ère} révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

Le territoire Sud-Est, un territoire polarisé autour de la centralité sectorielle de Baziège/Montgiscard.

Traduit dans le SCoT approuvé le 27 avril 2017 par le périmètre de cohérence urbanisme – transports 11, ce territoire situé en Ville intense est structuré par :

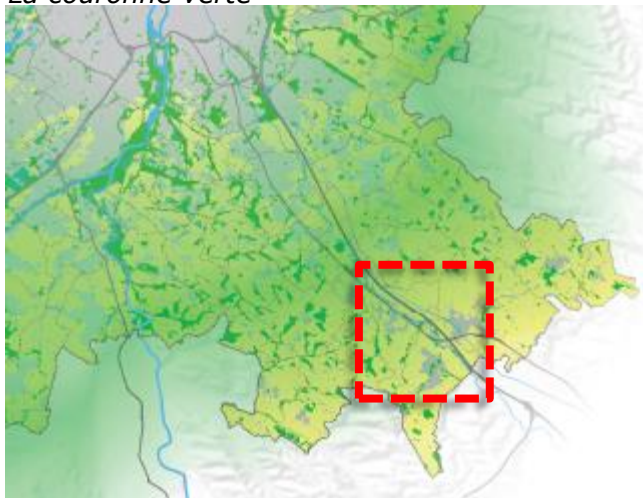
- **Le projet du Rivel**, projet d'intérêt d'agglomération pour le SICOVAL.
- **L'autoroute A61 et l'échangeur de Montgiscard structurant le secteur** qui connecte les différents projets sectoriels.



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-
DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Lecture du grand territoire au regard du SCoT

La couronne verte



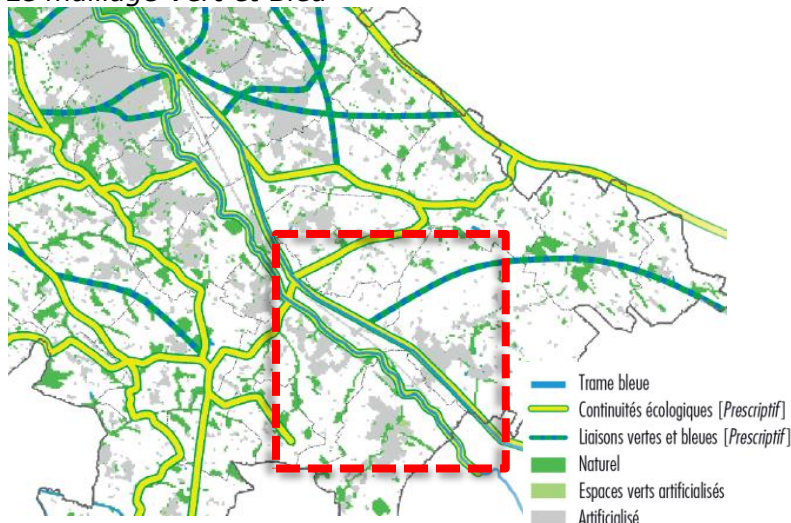
Le territoire Sud-Est, un site dans un environnement naturel de grande qualité en frange de la couronne verte du SCoT

La vallée de l'Hers identifiée comme axe porteur de continuités écologiques et naturelles et le ruisseau du Rivel par une liaison verte et bleue vers les coteaux.

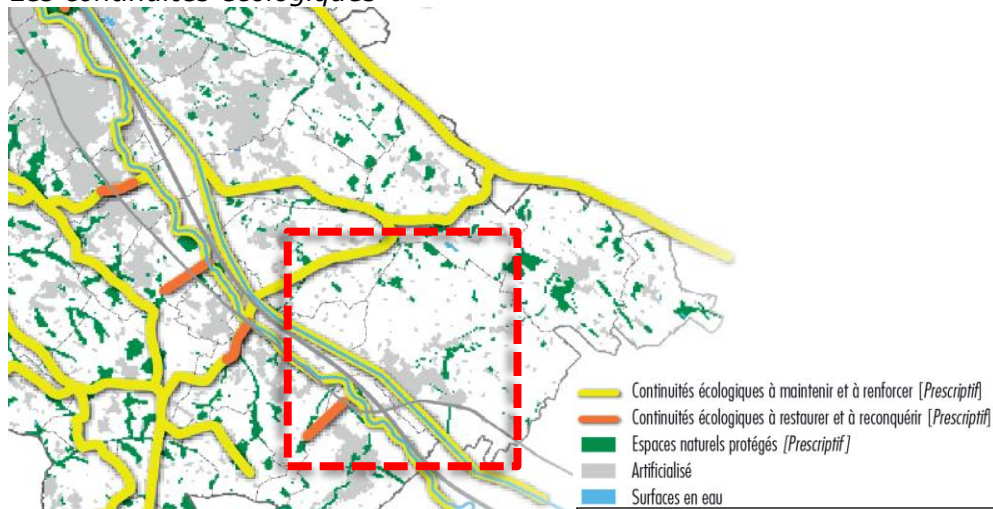
Au Nord du site, la couronne verte, secteur de valorisation des espaces naturels et agricoles

Le corridor écologique identifié au SCoT sur la vallée du ruisseau du Rivel, élément structurant pour l'urbanisation du projet de développement du Rivel.

Le maillage Vert et Bleu



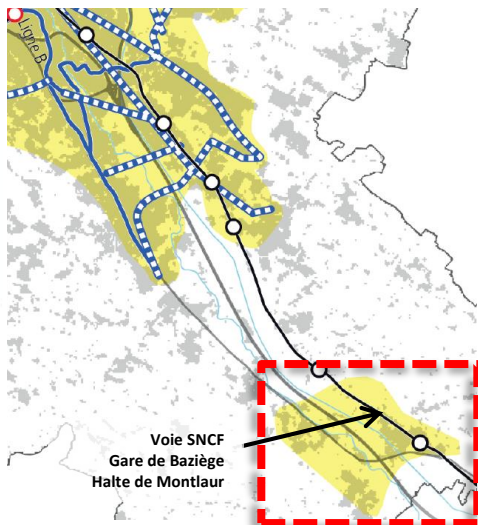
Les continuités écologiques



1^{ère} révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

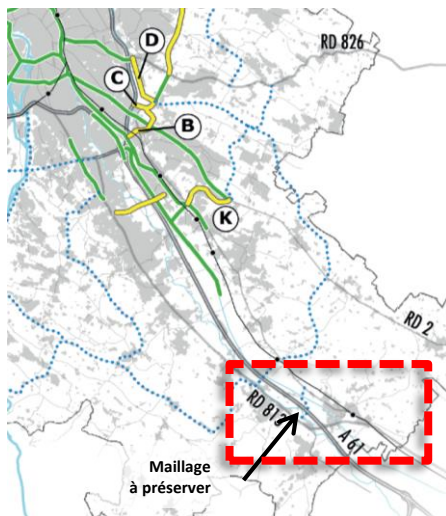
Lecture du grand territoire au regard des documents du SCoT

1 / Carte TC structurant

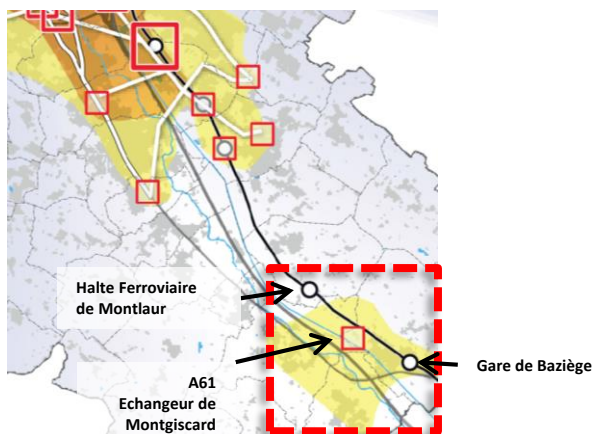


1^{ère} révision du SCoT
approuvé le 27 avril 2017

2 / Carte voirie structurante



3 / Carte sur le Pôle



Le territoire Sud-Est, un territoire qui s'organise autour d'un axe majeur Nord/Sud, l'autoroute A61, des routes départementales RD 813 et RD16 et de la ligne SNCF

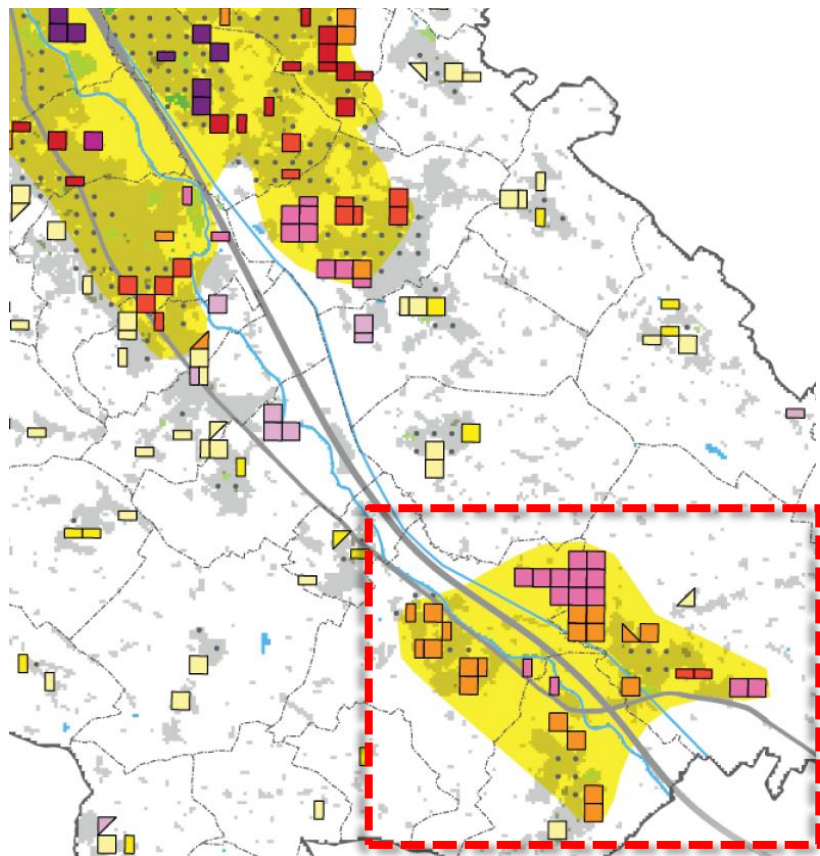
Le SCoT identifie cet axe Nord/Sud et l'échangeur de Montgiscard :

1/ Comme support d'un périmètre de cohérence urbanisme/transport n°11 où l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation est subordonnée à leur desserte effective par les TC

1/ Comme support d'un **TC structurant**

2/ A conforter avec le renforcement de la desserte ferroviaire (cadencement)

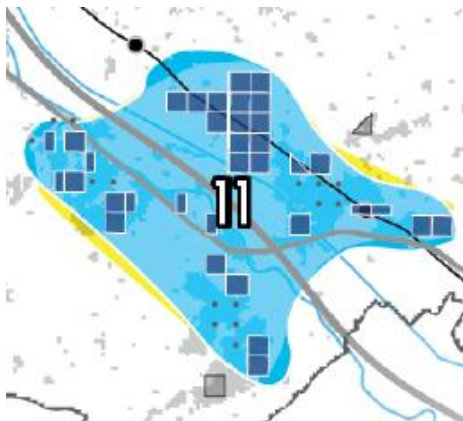
Lecture du grand territoire au regard des documents du SCoT



Selon les pixels du SCoT, un territoire en capacité d'accueillir environ 16 000 individus et environ 2 900 emplois supplémentaires en extension urbaine à terme, à condition que cette urbanisation soit associée à la réalisation d'un transport en commun performant.

30,5 pixels sur ce territoire dont :

- 13 pixels à vocation économique dont 10 sur le Rivel, 2 sur le projet d'agrandissement de Lidl et 1 pixel sur l'extension d'Intermarché et de la zone d'activité d'Ayguës
- 17,5 pixels mixtes dont 4 situés au Sud du projet économique Rivel avec une densité brute recommandée de 100 individus/ha à 140 individus/ha à proximité de la halte de Baziège



2014	AYGUESVIVES	BAZIÈGE	MONTGISCARD
Population communale	2538	3263	2142
Emploi sur la commune	710	519	500
Individus	4000	3000	2700

Environ 10 000 individus sur le secteur en 2014

Densité brute recommandée :
Mixte :

- 200 individus / hectare
- 140 individus / hectare
- 100 individus / hectare
- 55 individus / hectare
- 30 individus / hectare

Economique dédié :

- 100 emplois / hectare
- 50 emplois / hectare
- 25 emplois / hectare
- 10 emplois / hectare

1^{ère} révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

Mobilisation foncière au regard du SCoT

Un secteur aujourd'hui en cours d'urbanisation



 Pixels à vocation économique
 Pixels à vocation mixte
 Continuités écologiques du SCoT en vigueur

1^{ère} révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

Potentiel total	Potentiel total	Secteur mobilisé Ouvert à l'urbanisation (zone U et Au) 2010/2016	Secteur consommé Artificialisé depuis 2010/2017
30,5 pixels	≈ 275 ha 30,5 pixels	≈ 40,5 ha 4,5 pixels « mixtes » ≈ 27 ha 3 pixels « éco » (Lidl, Nostere Seigne, En Rouzaud)	≈ 13,5 ha 1,5 pixel « mixte » ≈ 27 ha 3 pixels « éco » (Lidl, Nostere Seigne, En Rouzaud)

13 pixels à vocation économique

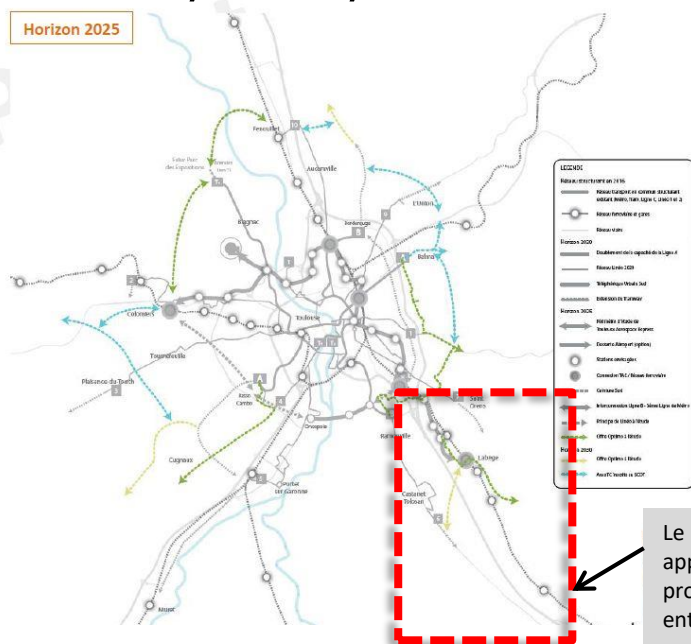
17,5 pixels à vocation mixte

- Environ 25 % des fonciers impactés par les pixels sont **ouverts à l'urbanisation**
- 25% des pixels à vocation mixte sont mobilisés (ouvert à l'urbanisation) (territoires en lien avec l'urbanisation des trois communes).
- **Les pixels à vocation d'activités économiques** des secteurs Lidl, Nostre Seigne (Intermarché) et En Rouzaud (Ext ZA Labal Prioul) sont ouvert à l'urbanisation. Les pixels du secteur du Rivel sont aujourd'hui fermés à l'urbanisation.
- Une artificialisation des sols entre 2010 et 2015 différente selon les vocations :
 - **Lente pour le foncier à vocation économique mais qui tend à s'accroître** en 2017 avec le projet du Rivel, Lidl, Intermarché et En Rouzaud .
 - **Un progression lente sur la période (1,5 pixels consommés) mais une dynamique affichée** par les communes pour les fonciers à vocation mixte avec notamment l'aménagement de nombreux secteurs en cours d'aménagement sur les trois communes.

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE
 Date de télétransmission : 15/12/2017
 Date de réception préfecture : 15/12/2017

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine

Horizon 2025



Le Projet Mobilité qui sera approuvé intégrera le projet de ligne express entre le sud Sicoval et le nord en cours d'étude

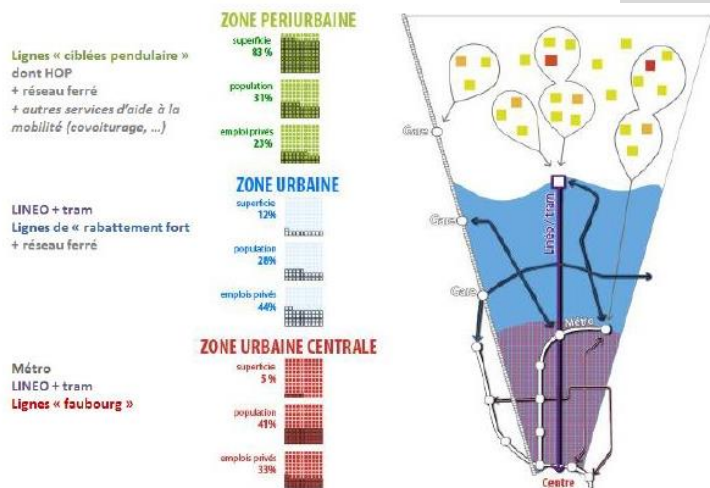
Levier du report modal transports en commun et intermodalité

/ Hiérarchiser le réseau bus

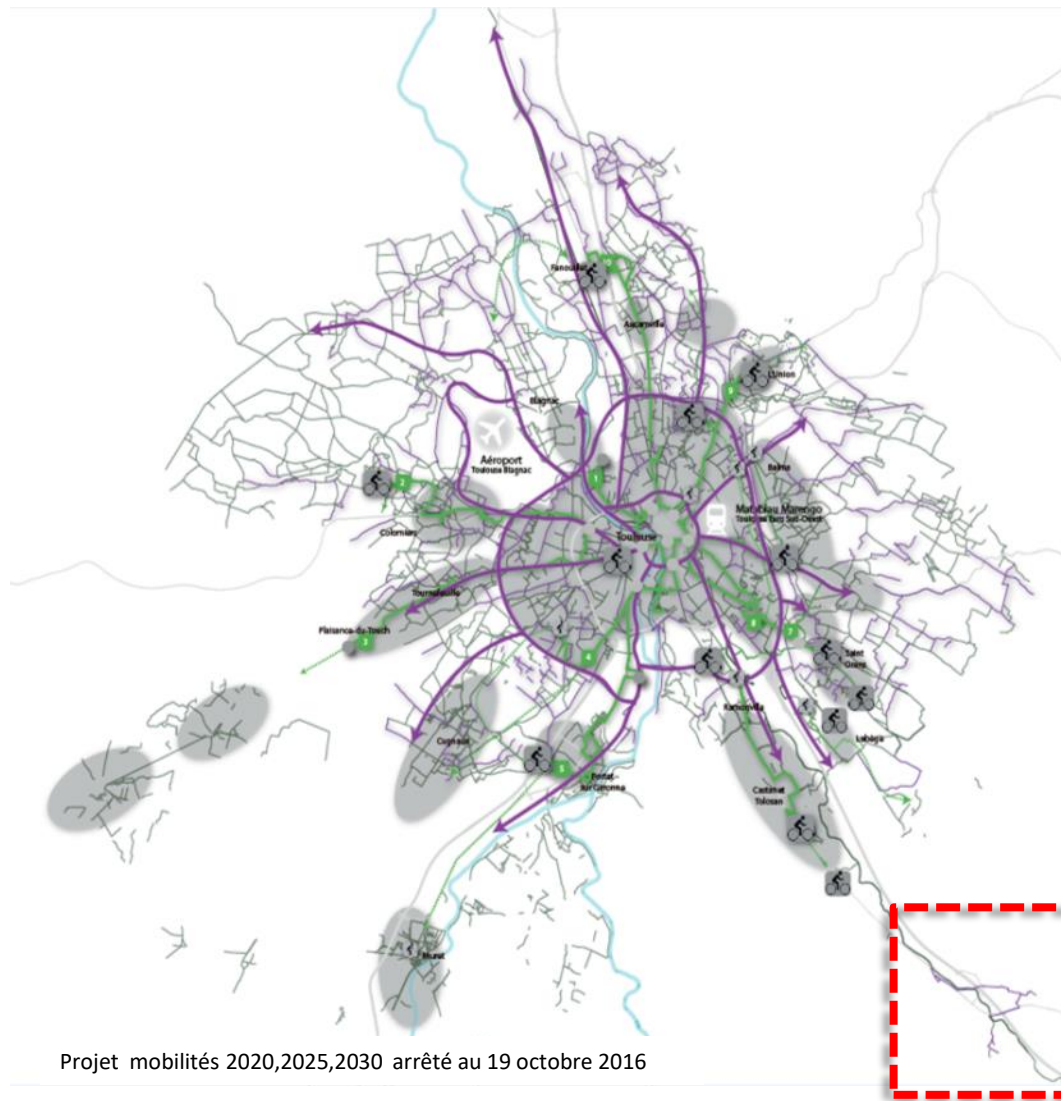
- Un concept de hiérarchisation du réseau bus , compréhensible par les usagers
- Un accompagnement des territoires dans leur développement urbain
- Un renforcement du maillage des territoires de la périphérie, articulé sur le réseau lourd métro/tramway

/ Adapter le réseau bus aux territoires

- Proposer une offre plus pertinente et attractive qui réponde à une logique de besoins tout en respectant l'équité entre les territoires
- Définir des zonages selon le nombre d'habitants et d'emplois, le tissu urbain et adapter une offre correspondante



Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine



Levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public

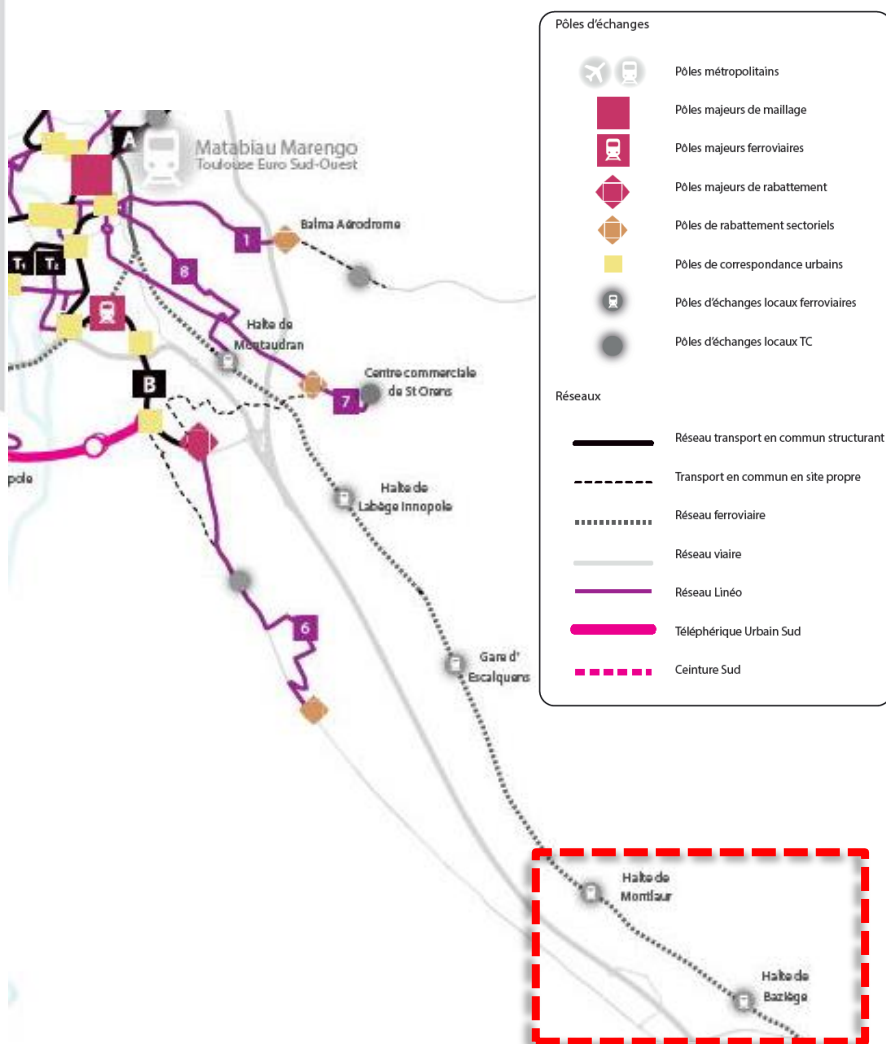
/ Mettre en œuvre des schémas directeurs cyclable et piéton d'agglomération volontaristes.
/ Dynamiser le développement et renforcer l'efficacité des plans de mobilités d'entreprises.
/ Renforcer l'accessibilité entre les territoires du Nord-Ouest et Nord-Est.

- Un maillage des territoires par un réseau cyclable d'agglomération.
- Des itinéraires rapides et sécurisés (Réseau Express Vélo).
- Des services annexes facilitant l'usage du vélo.
- Un traitement des itinéraires cyclables et du stationnement vélo pour favoriser l'intermodalité vélo/TC.
- Une mise en accessibilité des cheminements piétons accédant aux arrêts et un jalonnement.
- Dans les plans de mobilités d'entreprise, inciter à la mise en place d'actions performantes de report modal.

➤ Description du réseau cyclable et du réseau piéton d'aménagement en page 27

Projet mobilités 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine



Levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public

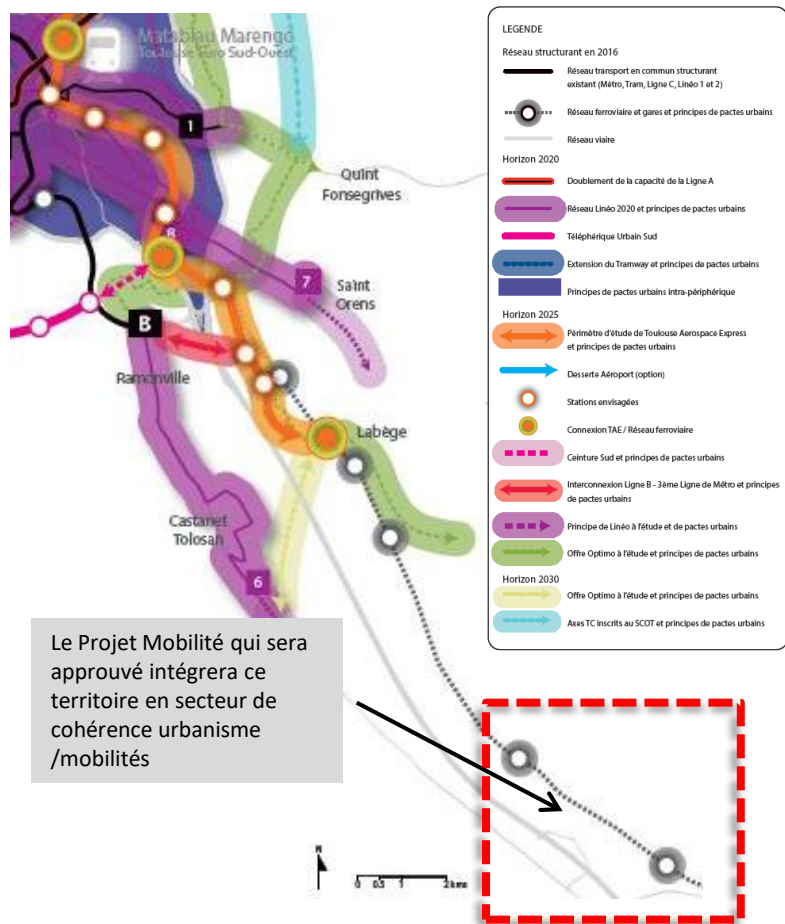
/ Améliorer la multimodalité dans les pôles d'échanges

Cette action vise à prendre en compte de nouveaux services de mobilité en lien avec les T.C. et les pôles d'échanges pour :

- Intégrer les modes actifs et les nouvelles mobilités dans les aménagements des pôles d'échanges ;
- Encourager le report modal vers les transports en commun et les modes alternatifs à la voiture individuelle ;
- Développer des services à la mobilité dans les pôles d'échanges pour répondre aux besoins des usagers.

Projet mobilités 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine



Levier de la cohérence urbanisme/mobilités

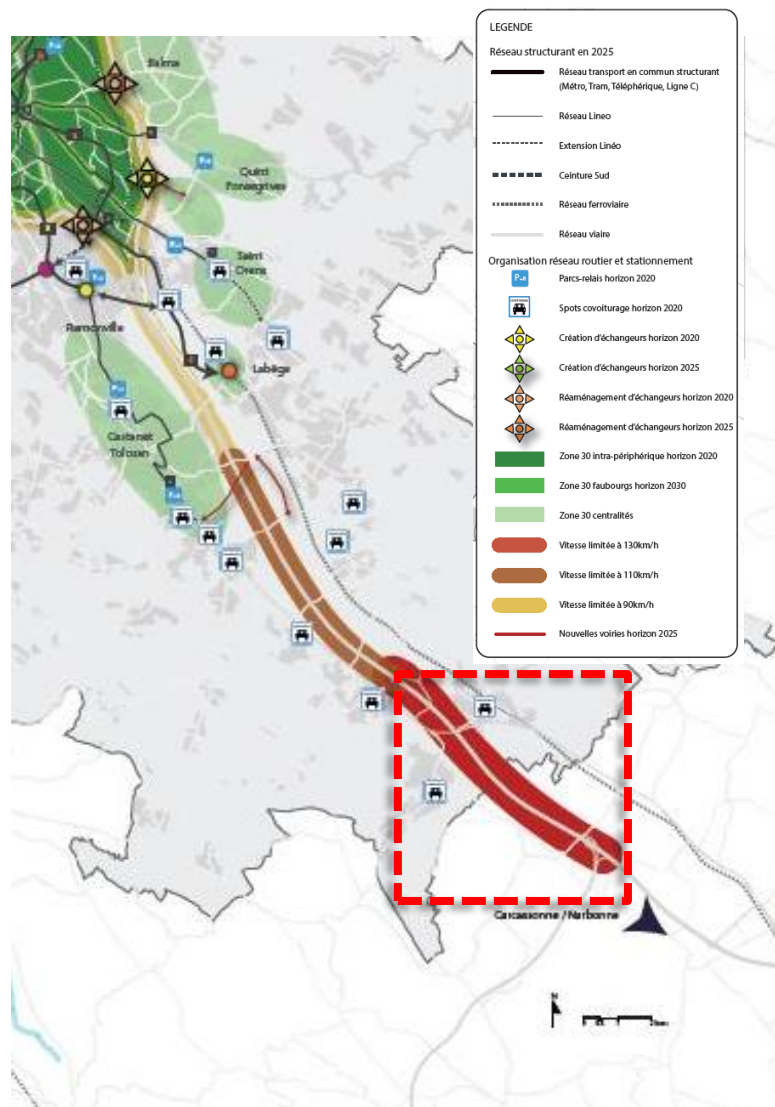
- / S'engager sur la cohérence urbanisme/mobilités.
- / Mettre en œuvre des pactes urbains sur les territoires déjà desservis ou pour lesquels des projets de desserte en TC sont programmés.
- / Traduire ces pactes urbains dans les documents d'urbanisme.
- / Améliorer l'accessibilité et la desserte des zones économiques.

- Assurer une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transport à travers l'outil « pacte urbain », tant en termes de localisation que de fonction.
- Un lancement du « pacte urbain » le plus en amont possible pour garantir sa réussite.
- Les principes attendus :
 - Densité et mixité dans la zone d'influence des stations
 - Organisation urbaine favorable au projet de transport
 - Préservation des possibilités d'insertion des TC
 - Amélioration de l'accessibilité multimodale au TC
 - Engagements programmatiques des partenaires

Concevoir ou renouveler les zones d'activités dans l'objectif de favoriser l'usage d'autres modes que la voiture (diversification des fonctions, espaces publics de qualité pour les piétons et les cycles, stationnement vélo, facilitations de la circulation des bus, mutualisation des stationnements).

Projet mobilités 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération



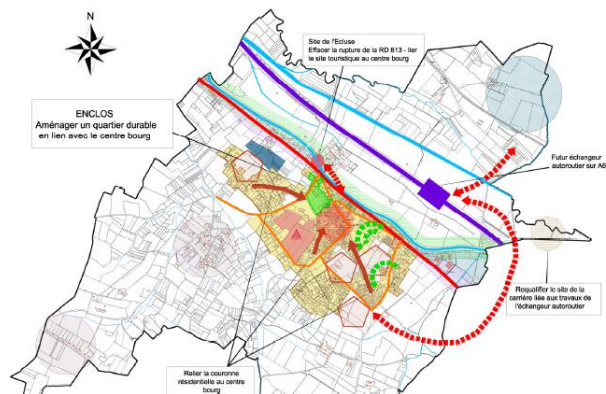
Projet mobilités 2020,2025,2030 arrêté au 19 octobre 2016

Levier de la cohérence de l'organisation des réseaux routiers et des stationnements

/ Dynamiser l'usage de la voiture partagée, améliorer les liaisons routières de périphérie à périphérie Développer une stratégie globale de stationnement

- Développer l'usage de la voiture partagée.
- Aménager des points de rencontres entre covoitureurs : aires de stationnements, spots covoiturage.
- Mailler les itinéraires routiers de périphérie à périphérie.
- Proposer des solutions alternatives à l'usage du périphérique, tout en recherchant de nouvelles solutions de diffusion en lien avec le réseau structurant de transport en commun.
- Mener des études pour étudier des nouveaux franchissements de la Garonne et pour anticiper des évolutions fonctionnelles du périphérique.
- Définir la politique de stationnement en prenant en compte le développement des transports en commun.
- Définir des normes plafond dans les PLU, notamment pour le stationnement à destination vers les zones d'emploi dès lors qu'elles sont desservies efficacement par le réseau structurant de transport en commun.
- Tenir compte des différents motifs

Les orientations urbaines des PLU Communaux



Les orientations urbaines de la commune de Montgiscard

Orientation 1

Promouvoir un développement urbain maîtrisé et équilibré

Orientation 2

Renforcer l'attractivité du coeur de village

Orientation 3

Renforcer la cohésion territoriale en organisant les déplacements à l'échelle de la commune

Orientation 4

Développer la dynamique économique

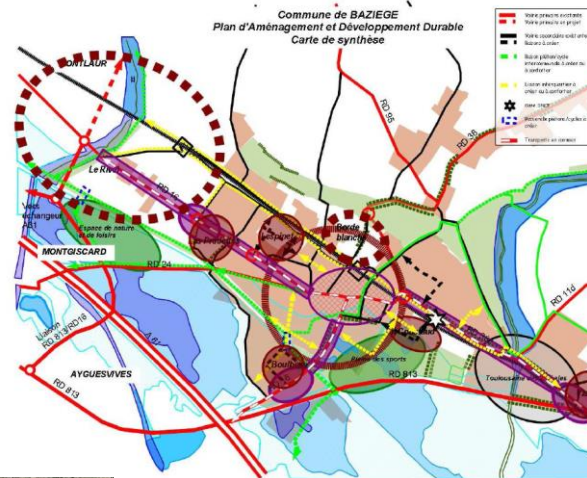
Orientation 5

Protéger et valoriser l'environnement et le cadre de vie.

- Centre bourg doit "re"devenir un centre de services
- Couronne résidentielle - mailier les quartiers - relier au centre bourg
- Site de l'écluse : moteur de développement touristique du centre bourg
- Emplacement privilégié de la ZAC habitat - Site de Bruxelles
- Protection des abords du Canal du Midi
- Limiter les pollutions visuelles près de la RD 813
- Zones d'activités économiques à créer et à développer - sites de Rivel et Notre Seigne
- Mitige à enrayeur
- Développements urbains à prévoir
- Equipements publics existants et à développer
- Trame végétale à protéger - cônes de vues
- Autoroute A61
- RD 813
- Voies de desserte principales
- Voies structurantes à créer



Des orientations communales qui convergent vers des actions urbaines cohérentes entres elles



Les orientations urbaines de la commune de Baziège

Orientation 1

La maîtrise du développement de l'espace urbain

Orientation 2

L'amélioration des déplacements

Orientation 3

Le renforcement de la centralité

Orientation 4

Un développement garant de la protection de l'environnement, du paysage et du cadre de vie

Orientation 5

Un développement économique et commercial inscrit dans une dynamique intercommunale (Rivel, Visenc)

Les orientations urbaines de la commune d'Ayguës

Orientation 1 – Maintenir une dynamique démographique raisonnable pour les années à venir en permettant l'installation de nouveaux habitants et favorisant le logement pour tous.

Orientation 2 – Conforter le développement des équipements et des services à la population.

Orientation 3 – Améliorer et sécuriser les déplacements.

Orientation 4 – Améliorer l'offre de proximité et soutenir le développement économique.

Orientation 5 – Préserver et valoriser le cadre de vie identitaire de la commune.

Sur la base des PADD des PLU :

- d'Ayguës en cours d'élaboration en 2016
- de Baziège approuvé en 2013
- de Montgiscard approuvé en 2012

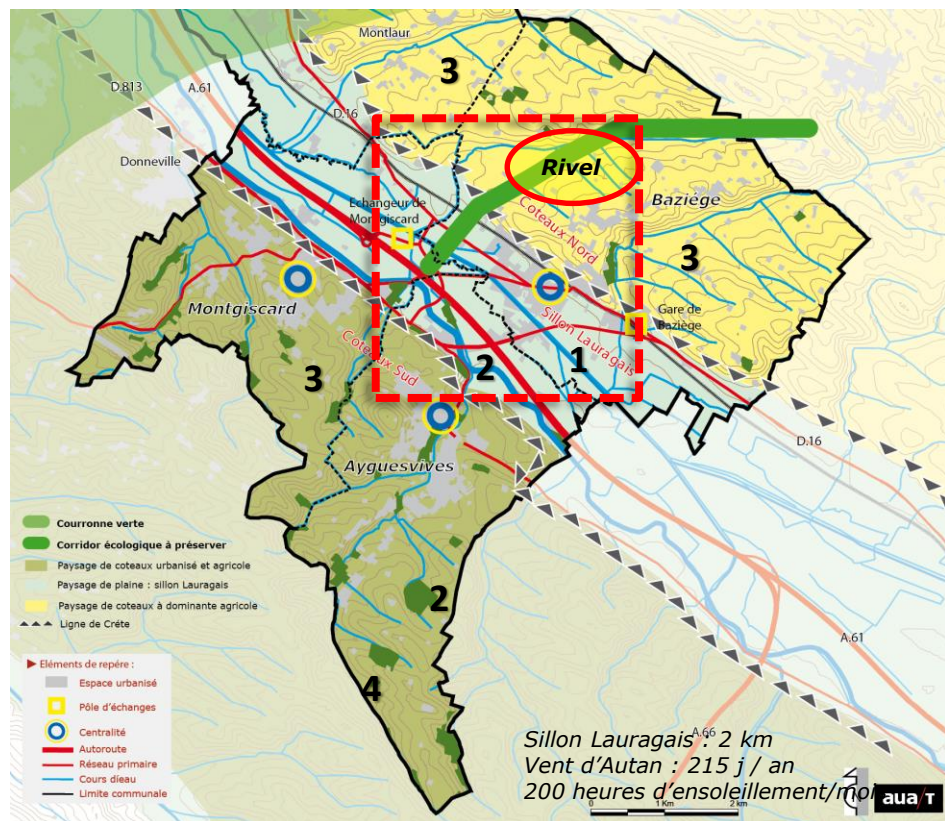
Synthèse

Les documents de planification intègrent le projet du Rivel dans une centralité sectorielle, structurant à terme ce territoire du Sud-Est du SICOVAL et de l'agglomération.

➡ **C'est bien à cette échelle et dans une notion de développement de ce secteur avec les dessertes en transports en commun (desserte ferroviaire cadencée et réseaux TC urbains et interurbains) et l'échangeur de Montgiscard que doit être envisagé le principe de desserte tous modes de ce territoire.**

Les enjeux à l'échelle du périmètre d'étude

Contexte et enjeux paysagers et environnementaux



La vallée de l'Hers, un axe naturel porteur de nombreuses infrastructures majeures

Un maillage Nord/Sud autour de la vallée de l'Hers :

1/ La vallée de l'Hers, un cours d'eau emblématique et identitaire. Une vallée porteuse de nombreuses infrastructures structurantes : **Autoroute A61, Faisceau SNCF, RD 813 et RD 16.**

2/ Le Canal du Midi axe historique du secteur, support de biodiversité et de déplacements en modes actifs. Un patrimoine paysager et fluvial identitaire, essentiel à la qualité du site.

3/ Les coteaux Nord et Est, éléments structurants pour l'aménagement du territoire entre les trois communes de Ayguës, Baziège et Montgiscard.

Enjeux

Un maillage Est-Ouest favorisé par des liaisons intercommunales et par un échangeur autoroutier attractif :

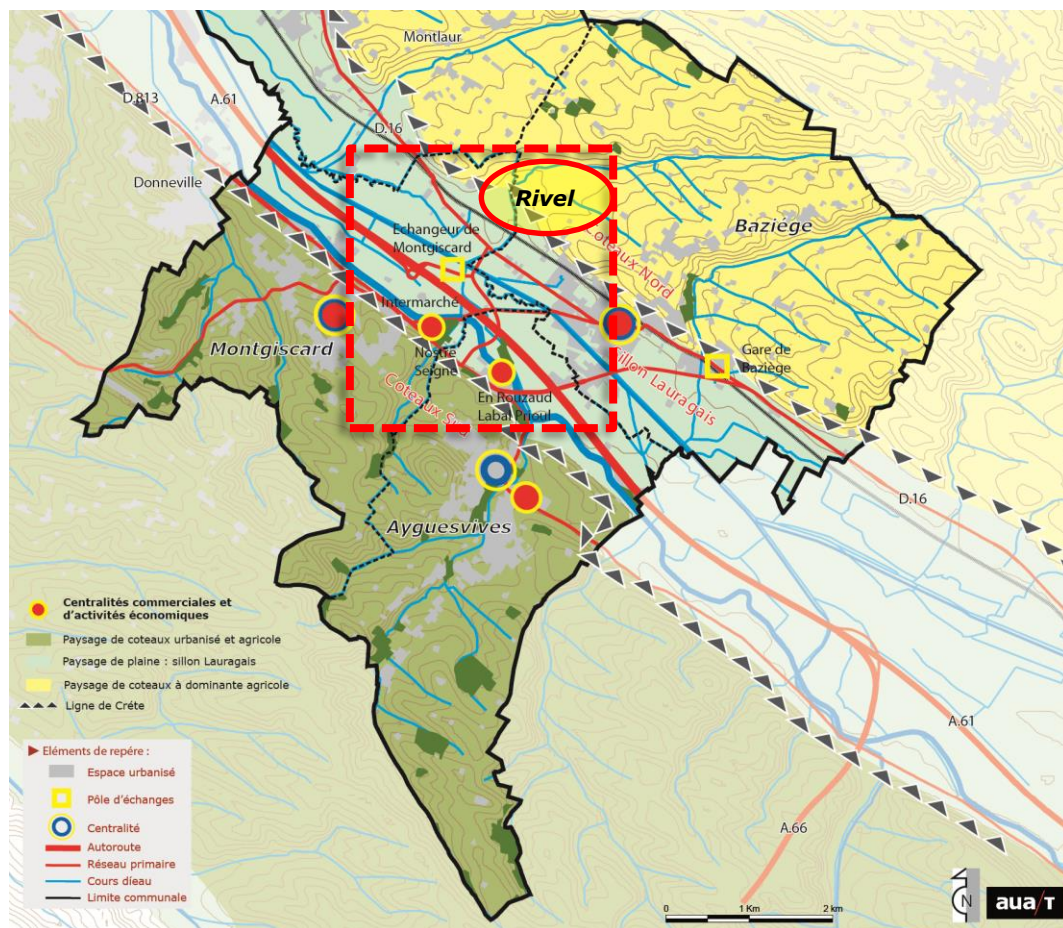
- Liens entre les centres-villes de Baziège et Ayguës et Montgiscard.
- Une vallée bordée par des coteaux au Nord et au Sud, restés naturels ou urbanisés au niveau des trois villes.

Un ensemble environnemental à fort enjeu pour l'aménagement du secteur :

- S'appuyer sur les composantes naturelles et structurales du territoire pour guider et conduire le développement urbain et l'inscrire dans une démarche durable.
- Mettre en scène un paysage de grande qualité par des projets respectueux des coteaux et du Canal du Midi.
- Engager un développement du site respectueux des vues et échappées visuelles sur la vallée et sur toutes ses composantes naturelles (alignements d'arbres et masses boisées).

Assusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-
DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Contexte et enjeux économiques



Trois polarités commerciales concentrées sur les centre-villes d'Ayguésvives, Baziège et Montgiscard

Une centre commercial Intermarché sur la RD 813

- Polarité mixte du centre-ville :
 - **Ayguésvives** : environ 10 locaux commerciaux
 - **Baziège** : environ 30 locaux commerciaux
 - **Montgiscard** : environ 5 locaux commerciaux

Centre commercial Intermarché, Lidl sur les secteurs d'activités de Notre seigne, En Rouzaud (Ext ZA Labal Prioul) le long de la RD813 qui fait l'objet d'un projet d'extension : environ **15 locaux (3600 m² de surfaces commerciales)**.



Rue commerçante de Baziège



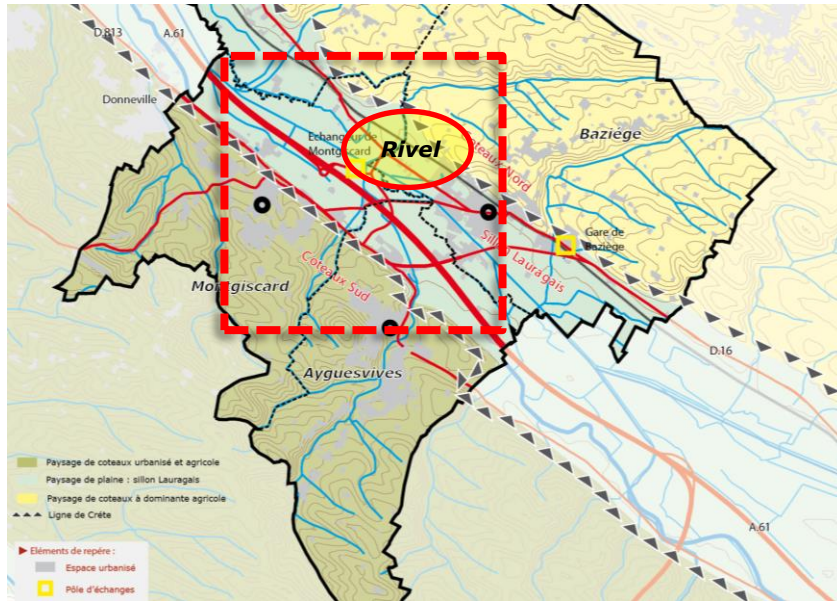
Centre commercial d'Ayguésvives

Enjeux

Mettre en réseau des polarités commerciales, porteuses des centralités villageoises ou de moyennes surfaces
Intégrer le projet du Rivel dans la dynamique du secteur

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Contexte et enjeux socio-démographiques



Un secteur aujourd'hui en cours d'urbanisation

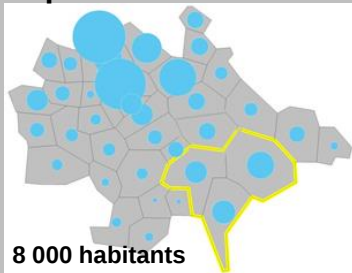
8 000 habitants en 2014 (sur le périmètre du Pacte urbain)

- Localisés en particulier au Sud du secteur sur les zones urbanisées des communes d'Ayguesvives, Baziège, Mongiscard.
- Un habitat à dominante pavillonnaire.
- Un habitat développé sur les coteaux pour Ayguesvives et Mongiscard et dans la vallée de l'Hers pour Baziège

1 700 emplois en 2014 (sur le périmètre du Pacte urbain)

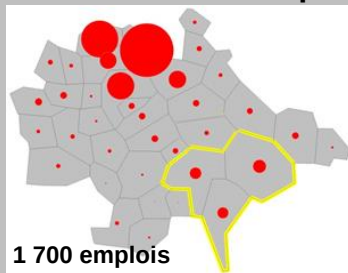
- Une proportion plus importante de professions intermédiaires et d'employés dans le secteur Sud
- Des niveaux de revenus moins élevés, surtout sur Baziège
- Une demande d'emploi en hausse (+47% depuis 2007) ciblant davantage les femmes, les jeunes et les longues durées

Population



Source : Insee, recensement millésime 2014

Emploi



Source : Insee, recensement millésime 2014

- Un secteur qui représente 11% de la population et 6% des emplois du SICOVAL (situation 2014)
- Un ratio de 1 emploi pour 4,7 habitants qui traduit un déficit d'emploi...
- ... mais un fort ancrage local puisque un emploi sur deux est occupé par des actifs résidant sur le secteur

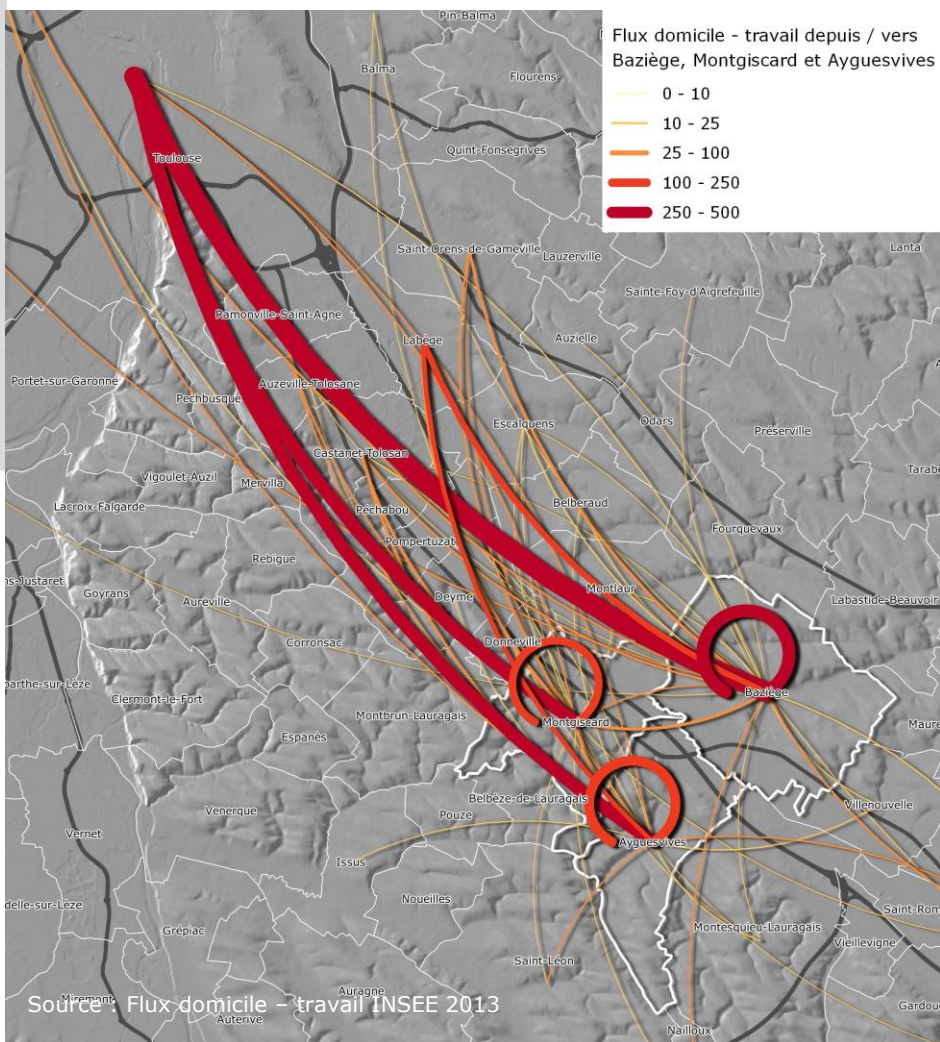
Enjeux

Créer une dynamique urbaine entre les trois communes autour de leur centre-ville

Renforcer les pôles d'emplois existants ou en cours de développement en synergie avec l'arrivée du projet Rivel

Enjeux de Mobilités

Analyse des déplacements sur le territoire d'étude



D'importants flux pendulaires vers Toulouse et internes aux 3 communes

4500 déplacements domicile-travail depuis et vers les 3 communes, qui se répartissent ainsi:

- 16% des échanges domicile – travail sont internes aux 3 communes, et 4% se réalisent entre les 3 communes (sur les 1 700 emplois du secteur, 1 emploi sur deux est occupé par un actif résidant dans le secteur)
- 27% des flux domicile – travail sont effectués vers ou depuis Toulouse, dont la grande majorité vers Toulouse
- 8% des flux sont réalisés entre les 3 communes et Labège
- Les 45 % d'échanges restants sont majoritairement éclatés entre les 3 communes et les communes situées sur les axes D16 et D813, 3% sont en lien avec les communes situées plus au sud (hors SCoT)

Nature des échanges des 3 communes	répartition	Modes alternatifs possibles
Interne aux 3 communes	20%	Modes actifs TCU (TAD actuel)
En lien avec Toulouse	27%	Ferroviaire Lignes Départementales Covoiturage
En lien avec Labège	8%	Ferroviaire TCU (TAD actuel) Lignes Départementales Covoiturage
Diffus Certains en lien aux communes de l'axe RD113 et RD16	45%	TCU (TAD actuel) Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE Date de télétransmission : 15/12/2017 Date de réception préfecture : 15/12/2017

Enjeux

Apporter des réponses adaptées à la diversité des déplacements au-delà des seules liaisons vers la ville centre
Prendre en compte le développement du Rivel

Enjeux de mobilités

Analyse de l'offre globale en transport public sur le territoire d'étude



Source : aua/T

Enjeu

Apporter des réponses adaptées à la diversité des déplacements du secteur

Une couverture en transport public organisée autour de trois réseaux

Réseau SNCF :

- **Halte de Baziège** : axe Toulouse – Villefranche de Lauragais (31 trains par jour)

Réseau Tisséo :

- **TAD affrété 204** : Labège Innopole Gare SNCF / Ayguesvives Collège (23 courses par jour)
- **TAD affrété 205** : Castanet-Tolosan / Ayguesvives Collège (23 courses par jour)

Réseau Arc-en-Ciel :

- **Ligne 50** : Avignonet - Villefranche-de-Lauragais – Toulouse (UPS) (14 courses par jour)
- **Ligne 83** : Salles/L'Hers – Ayguevives – Toulouse (UPS et gare) (6 courses par jour)
- **Ligne 86** : Villefranche-de-Lauragais - Belberaud – Toulouse (gare) (3 courses par jour)
- **Ligne express HOP! 3** : Nailloux- Ramonville-UPS emprunte l'A61 sans marquer d'arrêt sur le secteur (21 courses par jour)

Enjeux de mobilités

Analyse de l'offre ferroviaire sur le territoire d'étude



Une offre ferroviaire structurante en halte de Baziège

- Sur l'axe **Toulouse – Villefranche de Lauragais**
- **31 trains** pour **100 montées et 115 descentes** sur un jour type de semaine (source : SNCF, comptages mars 2015)
- **26 places** de stationnement voiture et **6 places** de stationnement vélo
- Un temps de parcours de **20 minutes** vers Matabiau, seul temps compétitif par rapport à la voiture
- Des travaux de sécurisation sur l'itinéraire vélo d'accès à la gare sont prévus à court terme.

Enjeu et perspectives :

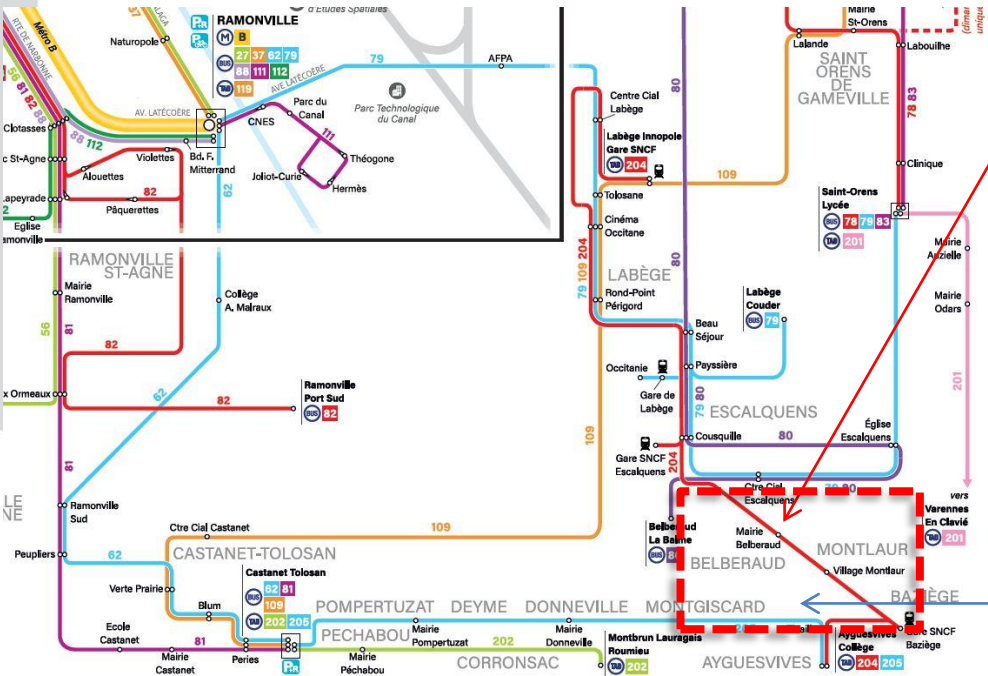
Enjeu d'amélioration de l'offre ferroviaire via les perspectives:

- des réflexions en cours sur une **réorganisation de l'offre** pour relier les métropoles de Toulouse – Montpellier – Perpignan, pouvant impacter l'offre en halte de Baziège
- des réflexions en cours avec l'Etat pour une **amélioration des performances** de l'axe
- d'un cadencement au ¼ d'heure aux heures de pointes qui implique la mise à 4 voies de l'axe

Une perspective à étudier en lien avec le développement urbain du secteur pour le **repositionnement de la halte** de Baziège et/ou de Montlaur

Enjeux de mobilités

Analyse de l'offre de transport public urbain sur le territoire d'étude



Source : Tisséo

Fonctionnement : les lignes de TAD virtuels circulent uniquement sur réservation, à des horaires établis, sur un itinéraire précis avec des arrêts définis

Enjeu
Adaptation de l'offre

TAD 204 : Rabattement sur les gares de Baziège et Labège et desserte de l'axe sud-est

- Entre **Labège Innopole Gare SNCF** et **Ayguésvives**
- **Des rabattements** en gare (Labège et Baziège) et sur plusieurs lignes de bus : 79 et 80 en correspondances avec la ligne B, 109 et 205
- **23 courses par jour** avec des fréquences de 30 minutes aux heures de pointe
- Amplitude horaire : **de 6h15 à 20h45** (du lundi au vendredi)
- Temps de parcours de **40 minutes** en heure de pointe entre Ayguésvives et Innopole
- Près de **14 000 voyageurs annuels** (source SMTIC Tisséo 2016) soit 82 voyageurs par jour

TAD 205 : Rabattement sur le Linéo 6 à Castanet-Tolosan

- Entre **Ayguésvives Collège** et **Castanet-Tolosan**
- **Une correspondance** avec le Linéo 6 (Castanet-Tolosan - Ramonville, en rabattement sur le métro B)
- **23 courses par jour** avec des fréquences de 30 minutes aux heures de pointe
- Amplitude horaire : **de 6h30 à 20h** (du lundi au vendredi)
- Temps de parcours de **30 minutes** en heure de pointe entre Ayguésvives et Castanet
- Près de **25 000 voyageurs annuels** (source SMTIC Tisséo 2016) soit 110 voyageurs/jour

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Enjeux de mobilités

Analyse de l'offre de transport public urbain sur le territoire d'étude



Le TAD adapté à la demande de déplacements ?

Réservations quotidiennes enregistrées un lundi (hiver) :

- TAD 204 : 65 (taux de réservation de 75%)
- TAD 205 : 110 (taux de réservation de 95%)

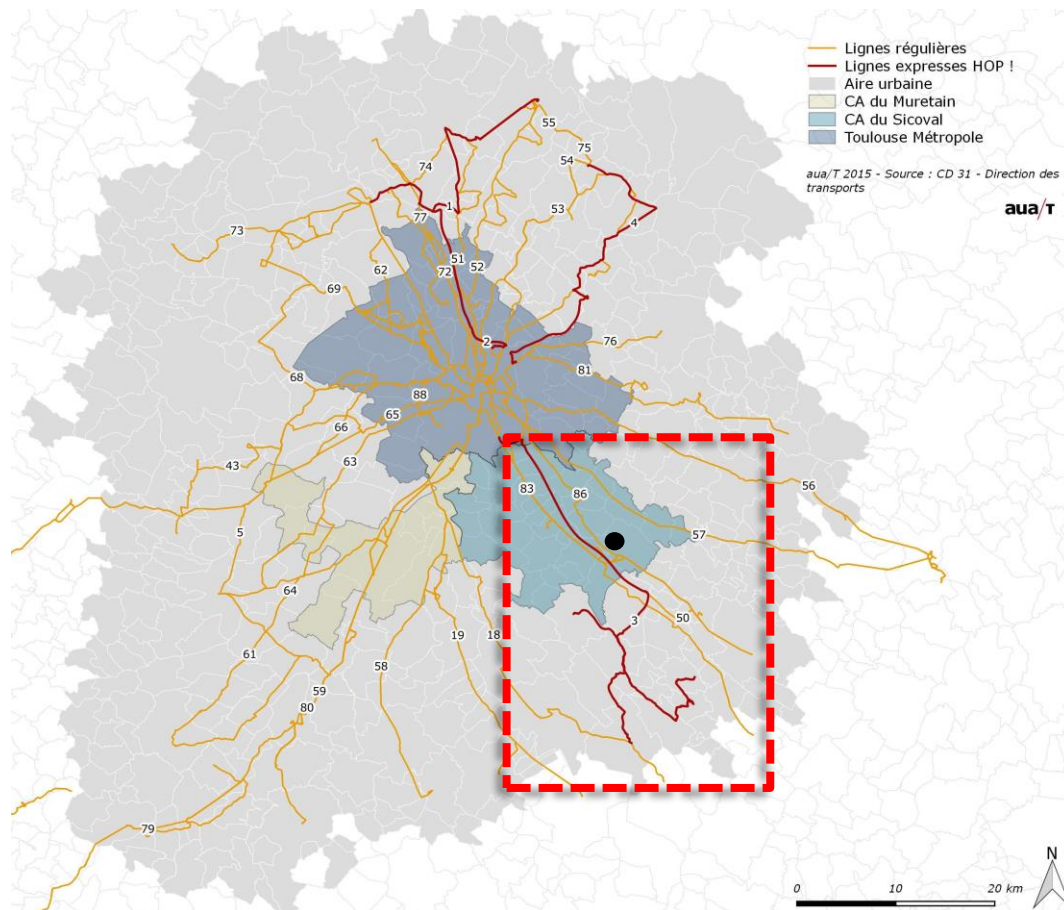
→ Le passage d'une offre de TAD à une offre de ligne régulière est pertinent à partir d'un taux de réservation supérieur à 40%

Enjeu et pistes d'amélioration :

Adaptation de l'offre via l'évolution des TAD 204 et 205 vers des offres de lignes régulières avec un itinéraire adapté et un niveau de service à définir

Enjeux de mobilités

Analyse de l'offre en transport public interurbain sur le territoire d'étude



Source : aua/T

Lignes interurbaines 50, 83 et 86 : rabattement sur le métro à Toulouse

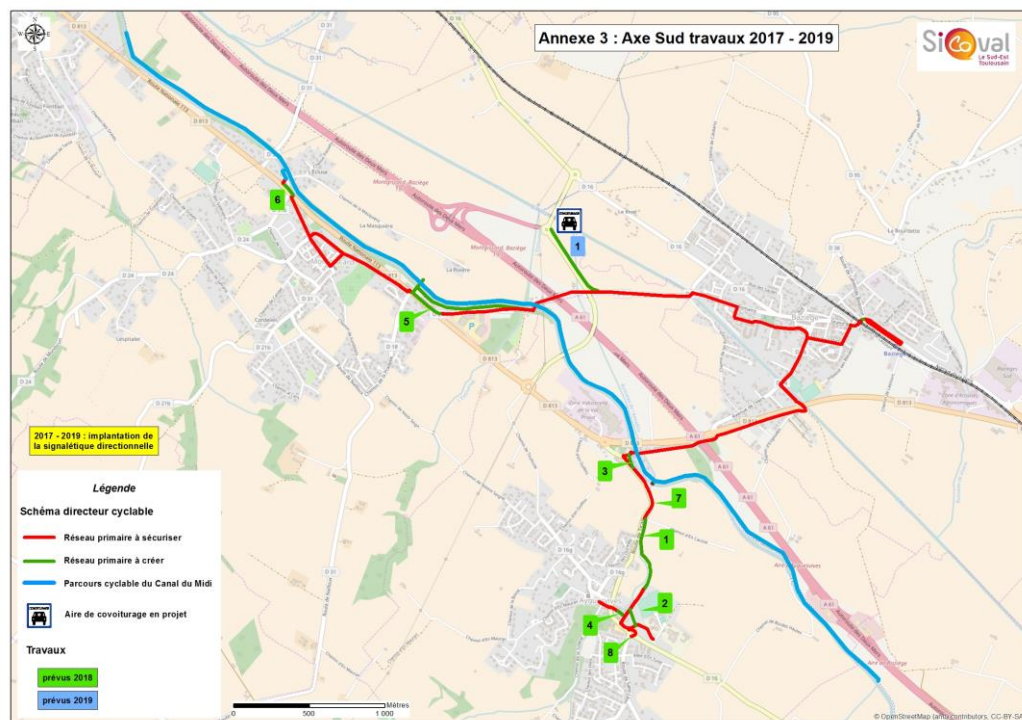
- **Des dessertes sur l'axe sud-est** de part et d'autre de l'A61
- **Une offre peu régulière sur les lignes 83 et 86 :**
 - 83 : 6 courses par jour entre 6h45 et 17h50 (30 minutes de trajet entre Ayguesvives et UPS)
 - 86 : 3 courses par jour entre 6h45 et 19h (1h de trajet entre Baziège et la gare Matabiau)
- **Une offre plus élevée sur la ligne 50 :** une quinzaine de courses en journée entre 6h10 et 19h05 (35 minutes de trajet entre Baziège et UPS)
- La **ligne express HOP ! 3** (21 courses par jour) passe à proximité du secteur d'étude sur l'A61, mais n'effectue pas d'arrêt entre Nailloux et Ramonville Saint-Agne en raison notamment d'un problème capacitaire

Enjeu et pistes d'amélioration : Améliorer la complémentarité entre offre urbaine et interurbaine

- Le département de la Haute-Garonne est délégataire de la Région sur la gestion du réseau jusqu'en 2021 : l'offre devrait évoluer lors la remise à plat du schéma départemental de transport collectif existant
- Dans le cadre du Projet Mobilités, la desserte du bassin Sud-Est par une **ligne express** Collectivités

Enjeux de mobilités

Analyse des aménagements pour les modes actifs sur le territoire d'étude



Des aménagements cyclables organisés autour de l'axe Canal

- **L'axe aménagé par le Conseil Départemental du Canal du Midi** offre une continuité nord-sud depuis Toulouse et jusqu'à Baziège, et est le support de l'organisation du schéma cyclable du Sicoval

Enjeu et pistes d'amélioration :

Inciter l'utilisation des modes actifs et renforcer le maillage avec le Canal du Midi

- **Entre 2017 et 2019, et à partir de l'axe du Canal, un réseau structurant sécurisé** viendra border le nord de Montgiscard, traverser l'A61 sur la D24 pour venir en cœur de Baziège jusqu'à la gare, puis replonger sur Ayguesvives via la D813 en traversant à nouveau l'A61
- **A horizon 2018**, plusieurs discontinuités seront résorbées sur cet axe à Montgiscard et Ayguesvives
- **A horizon 2019**, un tronçon en direction de l'aire de covoiturage de Baziège sera aménagé
- Pour compléter le maillage du schéma cyclable, des aménagements devraient être réalisés dans le cadre du projet Rivel

Enjeux de mobilités

Analyse des Plans de Mobilités d'Entreprise sur le territoire d'étude

Plan de Mobilités Entreprise

Aucune démarche de Plan de Mobilités d'Entreprise n'est recensée dans le secteur.

La **loi de transition énergétique** indique cependant que tout établissement de plus de 100 employés est dans l'obligation d'élaborer un Plan de Mobilité et de la transmettre au SMTC avant le 1^{er} janvier 2018.

Parmi les 636 établissements identifiés sur le périmètre de ressort territorial, **Lidl**, situé à l'est de la commune de Baziège, compte plus de 200 employés et devrait engager une démarche de Plan de Mobilité.

Enjeu

Favoriser le report modal pour les déplacements domicile/travail

Enjeux de mobilités

Analyse du réseau de voirie sur le territoire d'étude



Source : aua/T

Un réseau de voiries structuré par 3 principaux axes nord-sud

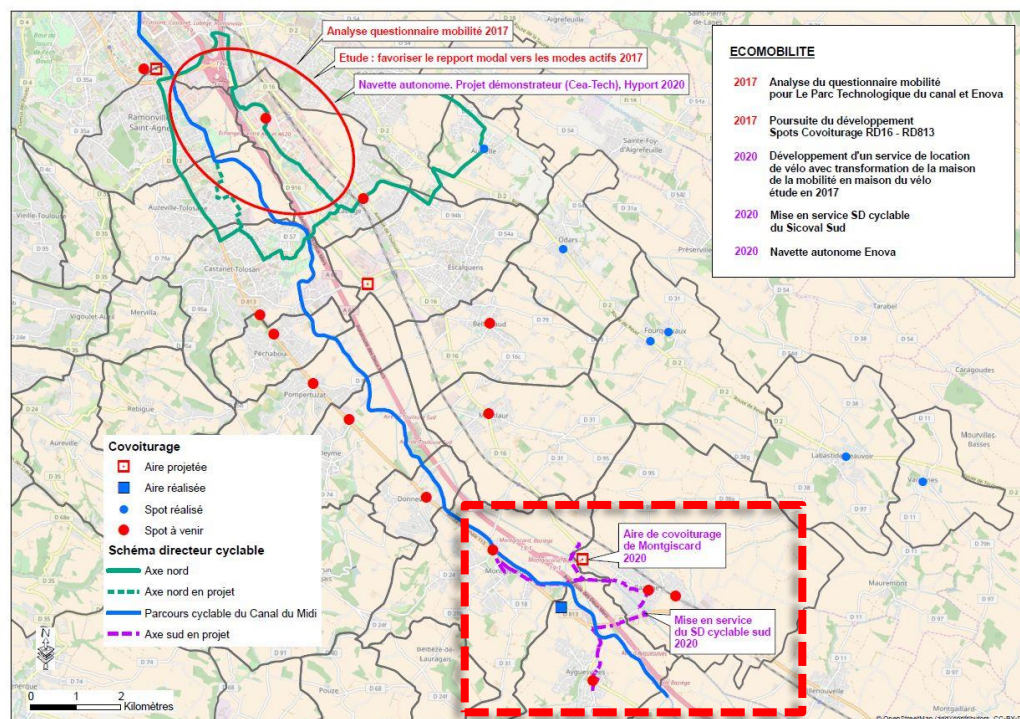
- **L'autoroute A61** dessert le secteur d'étude via l'échangeur de Montgiscard
- Près de **3 000 véhicules** sont estimés entre 17h et 18h en amont de l'échangeur, pour près de **5 000 véhicules** après l'échangeur en direction de Toulouse
- **Les axes D813 et D16** bordent l'autoroute A61, desservant respectivement les axes Baziège – Castanet – Ramonville et Baziège – Escalquens – Labège
- **Les trafics sont fluides** sur ces deux axes sur le secteur d'étude, hormis en approche de l'échangeur de Montgiscard qui connaît des phénomènes de congestion (près de 2 000 véhicules entre 17h et 18h deux sens confondus)

Enjeu

Hierarchisation du réseau en lien avec la diversification des mobilités

Enjeux de mobilités

Analyse des aménagements en faveur du covoiturage sur le territoire d'étude



Développement des aires et spots de covoiturage

Spots de covoiturage

- Les spots de covoiturage sont des points de récupération identifiés de passages pour un covoiturage spontané (Rézopouce) ou un covoiturage organisé (Coovia, Tisséo)
- Dans le secteur sud-est, 7 spots ont été implantés sur l'axe RD2, et 14 spots sur les axes D16 et D813, dont 4 à proximité du secteur d'étude sur les communes de Montgiscard, Baziège et Ayguevives

Aires de covoiturage

- Un aire de covoiturage de 42 places est située à proximité de l'échangeur de Montgiscard sur la commune d'Ayguevives le long de la D813

Schéma Départemental de covoiturage comportant

- Un volet Développement des infrastructures (aires de covoiturage)
- Un volet « mise en relation des usagers »

Ce Schéma est établi en coordination avec Tisséo au niveau des territoires et des fonctionnalités attendues.

Enjeu et pistes d'amélioration :

Favoriser les usage alternatifs à la voiture solo

- Une nouvelle aire en partenariat avec VINCI devrait être mise en place à horizon 2020 à Baziège. Cette aire est conçue comme un pôle d'échanges multimodal avec près de 80 places de stationnement, un parking et un point d'arrêt pour une ligne de bus express en direction de Labège ou Ramonville

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE

Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Leviers du projet Mobilités 2020.2025.2030	Enjeux du secteur d'étude	Pistes d'action et perspectives
Levier du report modal transport en commun et intermodalité	• Apporter des réponses adaptées à la diversité des déplacements du secteur • Amélioration de l'offre ferroviaire • Adaptation de l'offre de transport urbain (TAD) • Améliorer la complémentarité entre les transports urbains et interurbains	• Des réflexions en cours sur une réorganisation de l'offre ferroviaire Toulouse – Montpellier – Perpignan, pouvant impacter l'offre en halte de Baziège • Des réflexions en cours avec l'Etat pour une amélioration des performances de l'axe (un cadencement au ¼ d'heure qui implique la mise à 4 voies de l'axe) • Une perspective à étudier en lien avec le développement urbain du secteur pour le repositionnement de la halte de Baziège ou de Montlaur • Etude de l'évolution des TAD 204 et 205 vers des offres de lignes régulières (itinéraire adapté et un niveau de service à définir) ▪ A partir de 2021 : l'offre départementale pourrait évoluer à la remise à plat du schéma directeur départemental existant ▪ Dans le cadre du Projet Mobilités, la desserte du bassin Sud-Est par une ligne express est étudiée par Tisséo Collectivités, l'objectif est de relier le sud du Sicoval au PEM de Ramonville
Levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public	• Inciter l'utilisation des modes actifs et renforcer le maillage avec le Canal du Midi • Favoriser le report modal pour les déplacements domicile/travail	▪ Entre 2017 et 2019, réalisation d'un réseau cyclable structurant sécurisé et des discontinuités cyclables résorbées, des améliorations de l'itinéraire d'accessibilité à la gare. ▪ Des aménagements cyclables devraient être réalisés dans le cadre du projet Rivel ▪ Plan de mobilités de Lidl
Levier de la cohérence urbanisme/mobilités	• Coordonner l'urbanisation et une desserte tous modes adaptée dans le temps et en fonction des besoins	• Réalisation du Pacte urbain du secteur du Rivel
Levier de l'organisation des réseaux routiers et des stationnements	• Hiérarchisation du réseau en lien avec la diversification des mobilités • Favoriser les usage alternatifs à la voiture solo	• Création d'une nouvelle aire de covoiturage au niveau de l'échangeur A61 avec parc vélos et point d'arrêt pour une ligne de bus express

Scénario cible

Un projet de développement global
sur le secteur sud

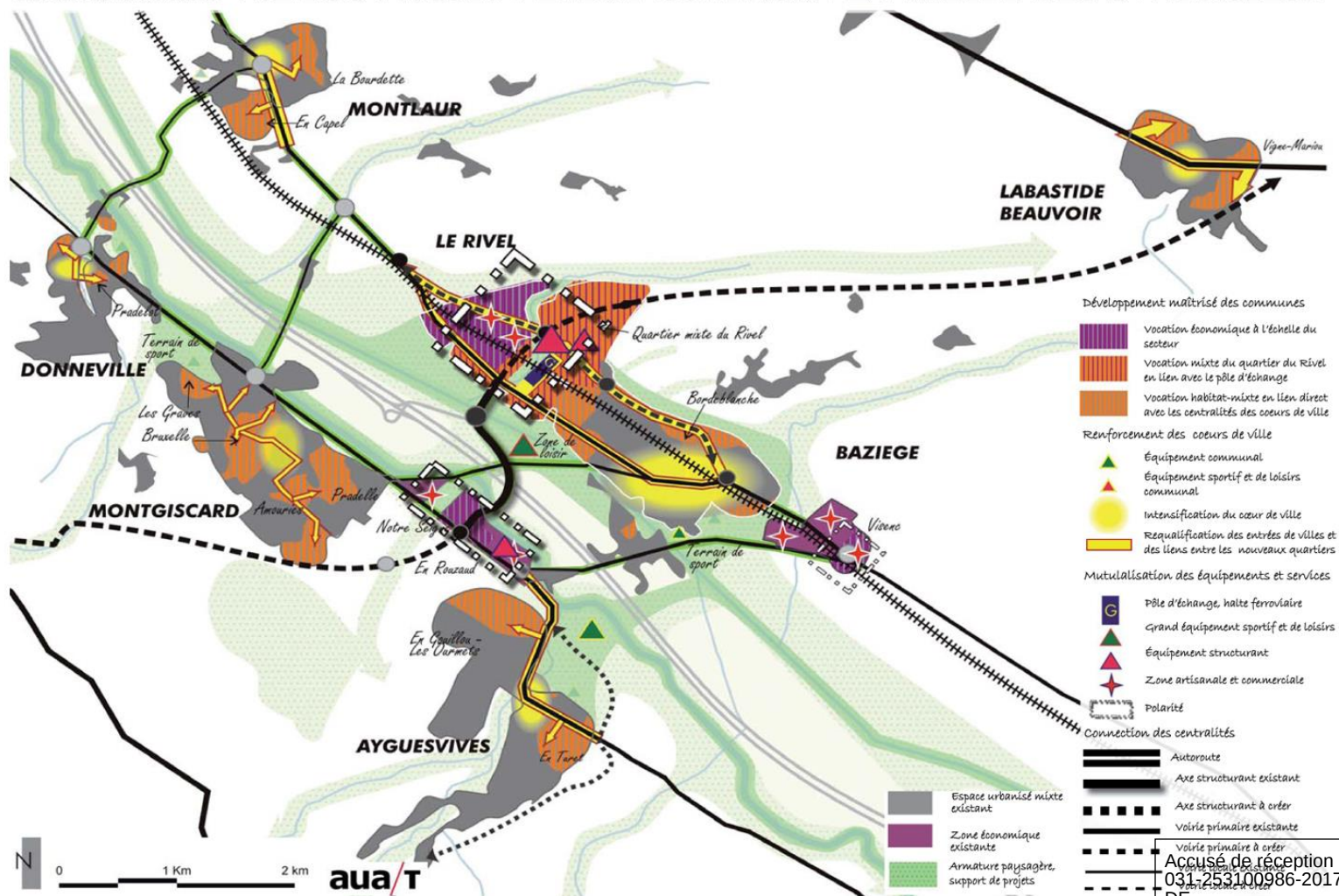
Scénario cible

Un projet de développement global sur le secteur sud

Plan Guide établi par le SICOVAL en janvier 2013 à l'échelle du périmètre de cohérence Urbanisme/Transports

Une stratégie qui prend appui sur les atouts du site

Schéma directeur : «L'ECO PROJET PLAINE-COTEAUX : LA VALLÉE DES SYNERGIES»



Scénario cible

Un projet de développement global sur le secteur sud
« L'éco-projet Plaine-Coteaux **La vallée des synergies** »

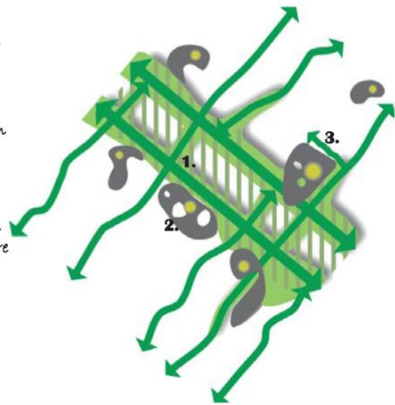
Les grands enjeux de développement

Une stratégie qui prend appui sur les atouts du site

Mise en synergie des bourgs

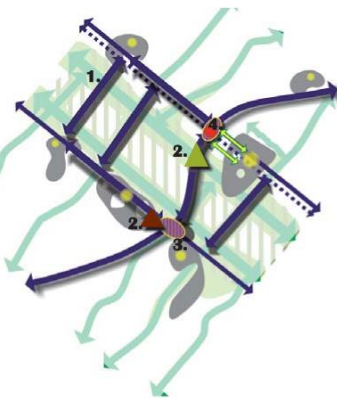
Inscrire les polarités urbaines dans le paysage

1. Faire de la vallée, un espace fédérateur, à la croisée des continuités vertes et bleues
2. Intégrer les centres bourgs dans la trame verte et bleue afin de les inscrire dans une entité paysagère commune
3. Matérialiser des limites claires à la future urbanisation au travers de la trame paysagère



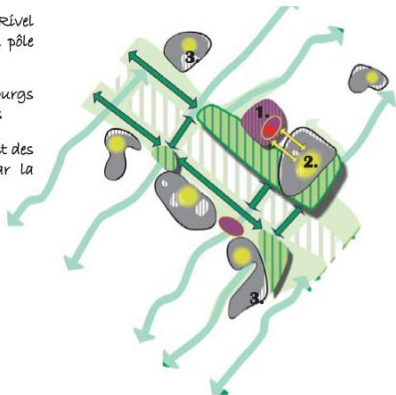
Révéler l'identité des communes au travers de leur mise en réseau

1. Organiser le réseau viaire et le réseau mode doux afin de relier les différentes centralités entre-elles
2. Inscrire les équipements dans le réseau et gérer leur mutualisation au sein du territoire
3. Renforcer les zones artisanales et les polarités commerciales existantes
4. Amorcer la polarité Bazilège-Rivel par le déplacement de la gare intégrée au réseau



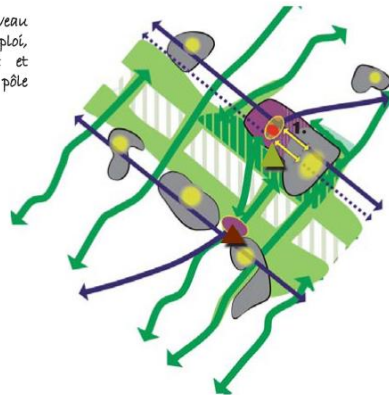
Orchestrer les complémentarités tant par le développement que par la mutation

1. Développer le quartier du Rivel autour de la centralité du pôle d'échange
2. Intensifier les centres bourgs et les relier aux équipements
3. Maîtriser le développement des communes dynamisées par la polarité Bazilège-Rivel



ET faire exister une polarité motrice pour le Sud Sicoval

1. Aménager un nouveau quartier accueillant de l'emploi, des services, de l'habitat et structuré autour d'un pôle d'échange

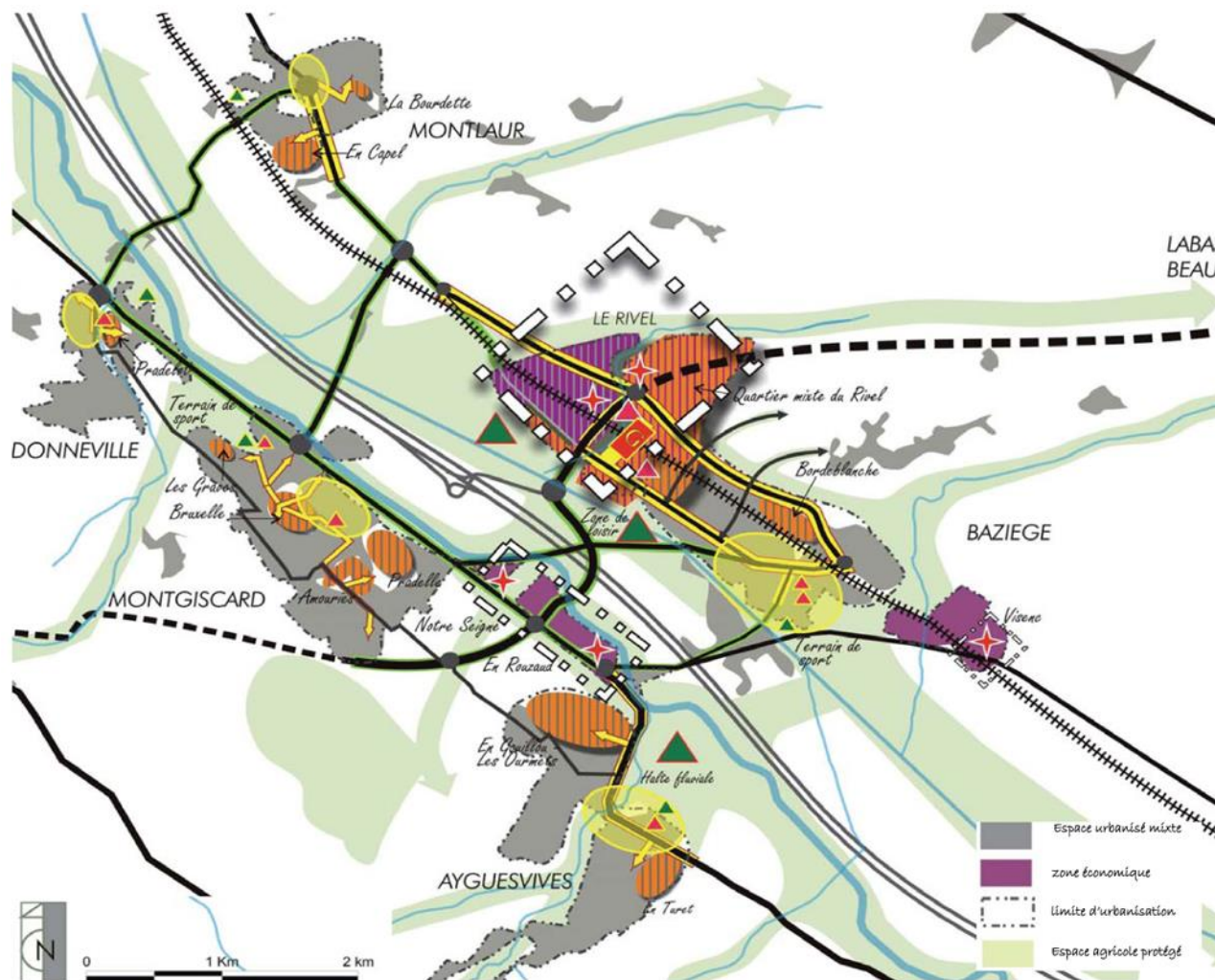


Scénario cible

Un projet de développement global sur le secteur sud

« L'éco-projet Plaine-Coteaux La vallée des synergies »

Phasage et actions projetées



A court terme

- Chaque commune se développe avec sa capacité identifiée dans son projet actuel (PLU), tout en s'inscrivant dans un projet global à long terme.
- La 1^{ère} phase du Rivel et les ZAC Nostre-Seigne et En Rouzaud se renforcent au travers d'une programmation économique renforcée et d'un projet de requalification des espaces publics.
- Adapter l'offre de transports en lien avec le développement urbain des communes

A moyen terme

- Poursuivre l'évolution des entités urbaines existantes, conjointement au développement économique du Rivel afin de mettre en place les conditions d'un développement équilibré.
- Poursuite du développement économique des secteurs Nostre Seigne et En Rouzaud complété par le développement du secteur du Rivel.
- Poursuite de l'adaptation de l'offre de transports en lien avec le développement urbain des communes

A long terme

- Le quartier du Rivel se diversifie et s'organise autour d'une nouvelle halte ferroviaire en harmonie avec le cœur de Baziège.
- Des quartiers mixtes se développent autour de chaque noyaux villageois, mêlant habitat et services sur des espaces fédérateurs (espaces publics, espaces de loisirs,...).

Scénario cible décliné sur le secteur du Rivel

Dans la continuité du projet sur le secteur sud, un projet de développement, zoom sur le Rivel :

« L'éco-projet Plaine-Coteaux, **Quartier du Rivel** »

La trame paysagère : socle du projet urbain, mémoire du territoire

l'Hers et le Rivel, lieux de biodiversité à préserver



La plaine inondable, une opportunité à saisir



Les coteaux, spécificité du site à valoriser

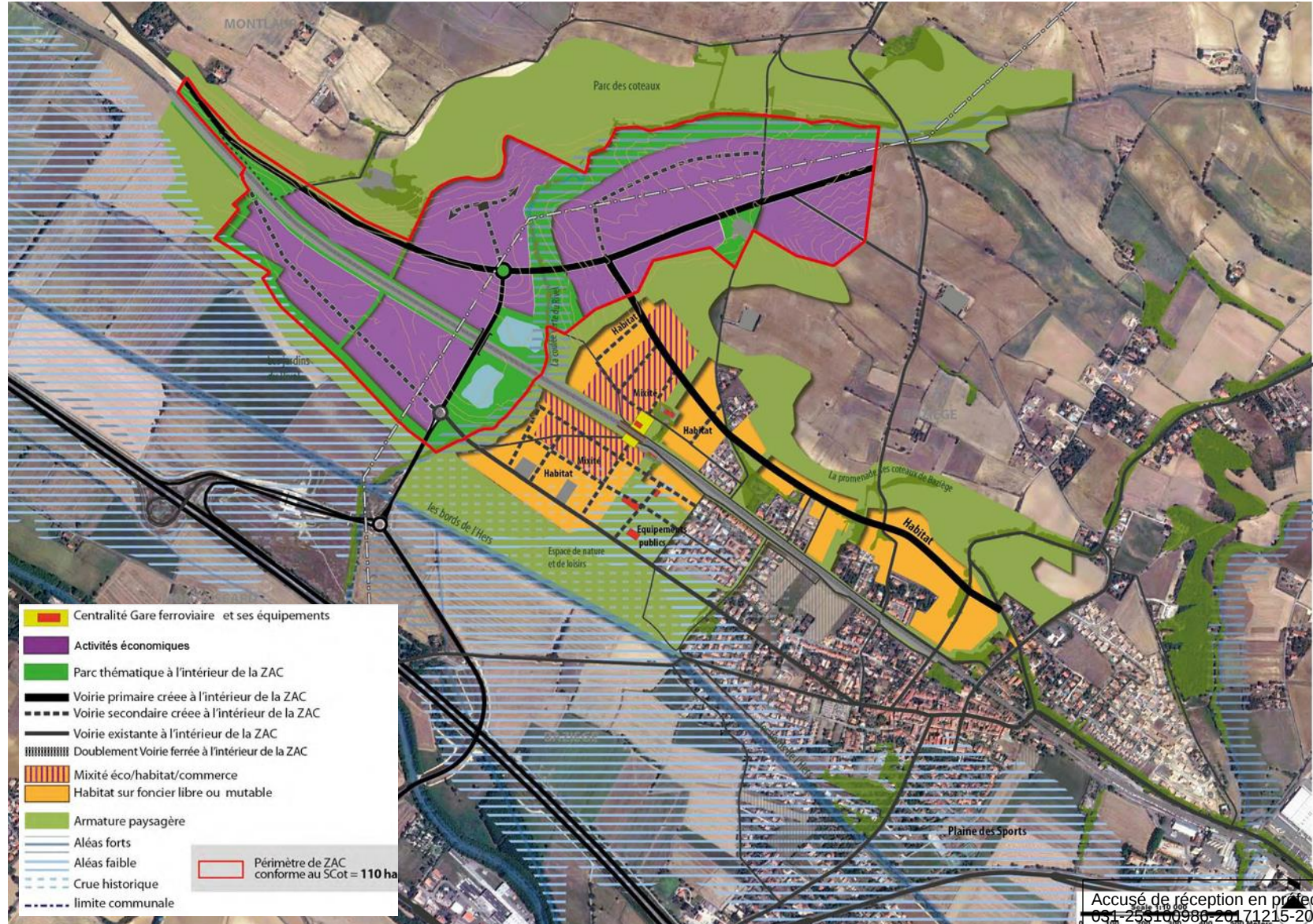


Les coteaux et leur patrimoine, mémoire du site à intégrer



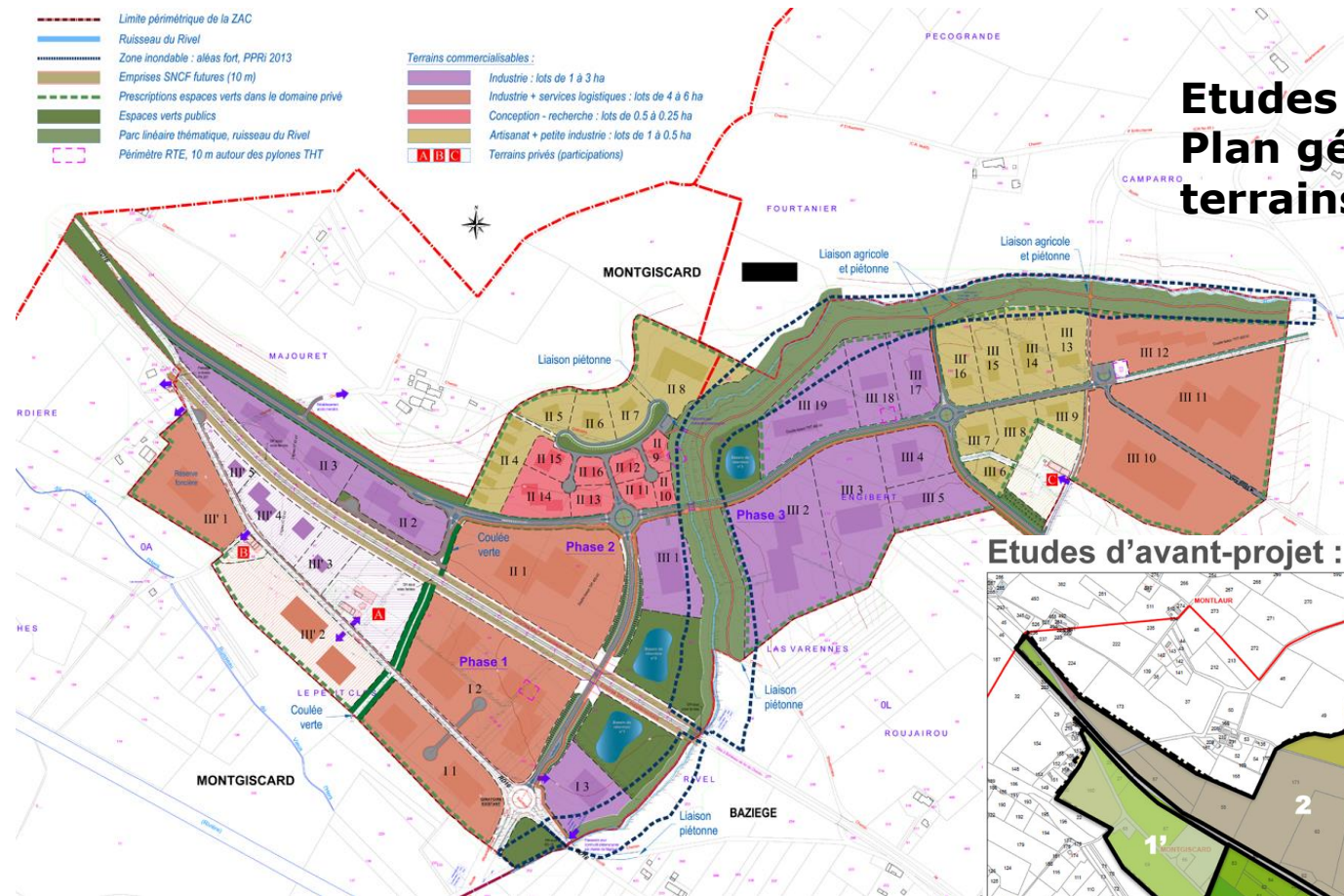
Scénario cible décliné sur le secteur du Rivel

« L'éco-projet Plaine-Coteaux **Quartier du Rivel** »



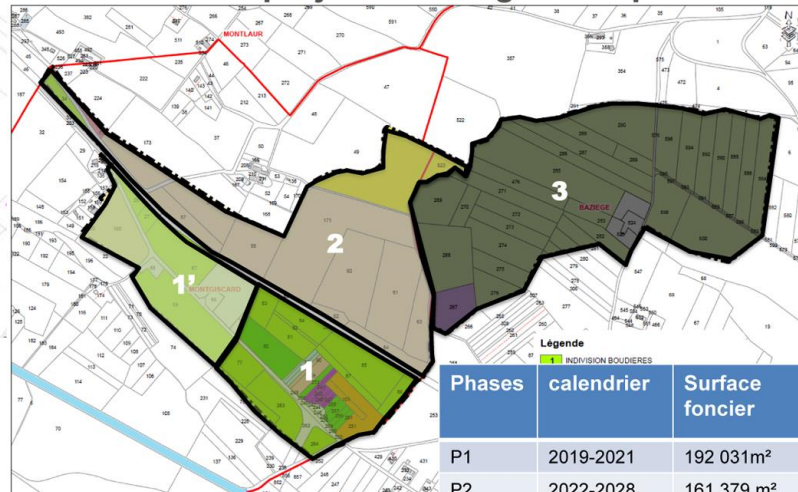
Scénario cible décliné sur le secteur du Rivel

« L'éco-projet Plaine-Coteaux **Quartier du Rivel** »



Etudes d'avant-projet : Plan général et découpage des terrains commercialisables

Etudes d'avant-projet : Phasage de l'opération



Phase 1, 1' : 2019 – 2023
Phase 2 : 2023 – 2028
Phase 3 : Après 2028

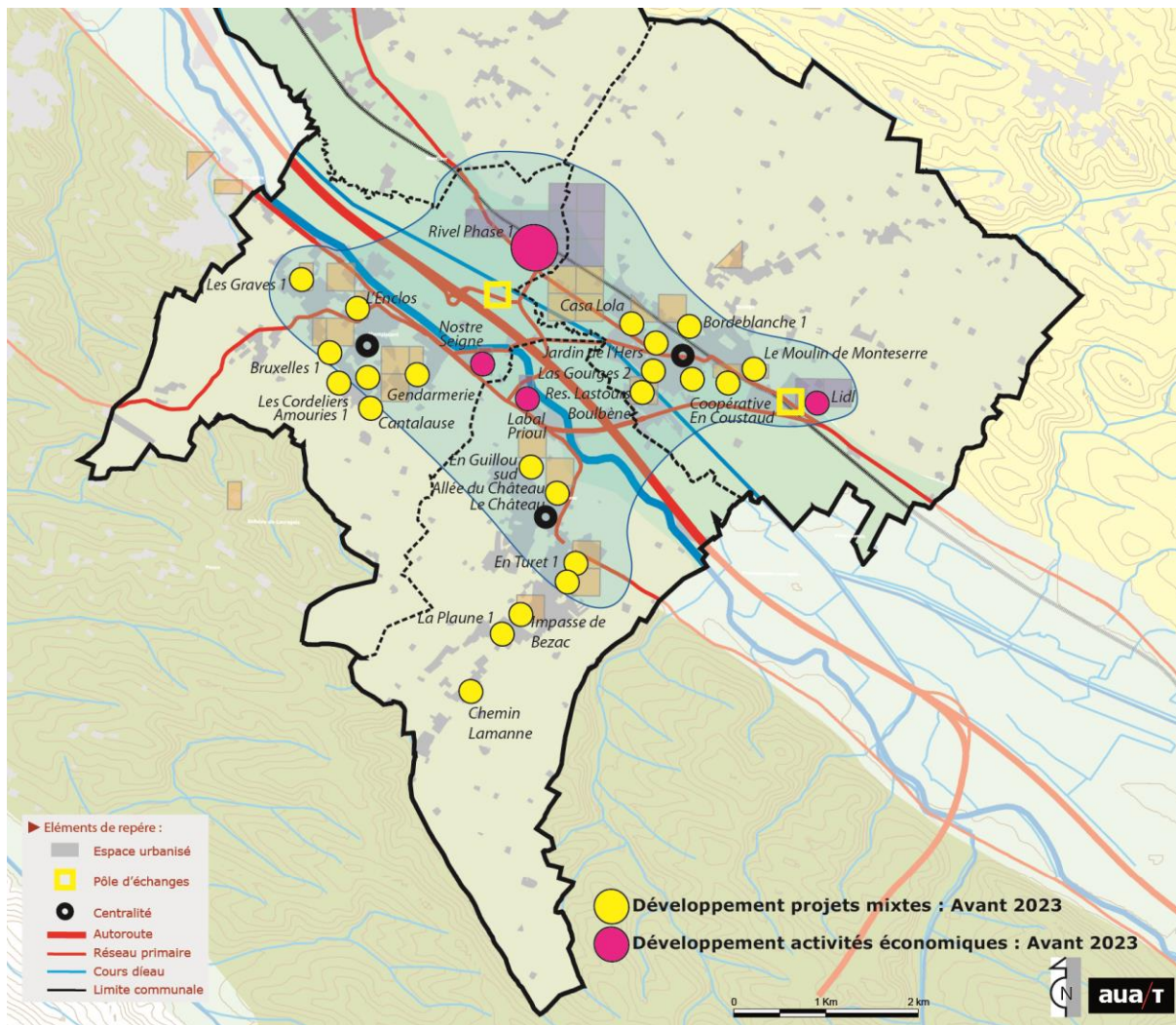
Phases	calendrier	Surface foncier	Surface plancher
P1	2019-2021	192 031m ²	76 812m ²
P2	2022-2028	161 379 m ²	64 552 m ²
P3	2028-2032	357 223 m ²	142 889m ²

Accusé de réception en préfecture
031253100986-20171215-20171213-3-50-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Phasage du développement urbain et des mobilités

L'urbanisation actuelle sur le secteur **avant 2023 à PLU constant**

Potentialités et projets mixtes à dominante habitat



Ayguesvives : 300 logements

En Turet
Impasse Bezac
En Turet T2
Allée du château
La Plaine 1 et 2
Lotissement du château
En Guillou Sud/Chemin du Moulin
Lotissement Lamanne

Baziège : 500 logements

Le Moulin de Monteserre
Les Jardins de l'Hers/4 chemin de l'hôpital
En Coustaud
Borde Blanche 1
Casa Lola
Coopérative tranche 1
Boulbène
Las Gourgues 2

Montgiscard : 270 logements

Les Cordeliers
Gendarmerie
Cantalause
L'Enclos
Alcers
Les Graves
Bruxelles 1
L'Enclos 2
Amouries 1

Des projets d'activités déjà engagés

Ayguesvives : 30 emplois

Zone d'activités économiques En Rouzaud

Baziège : 100 emplois

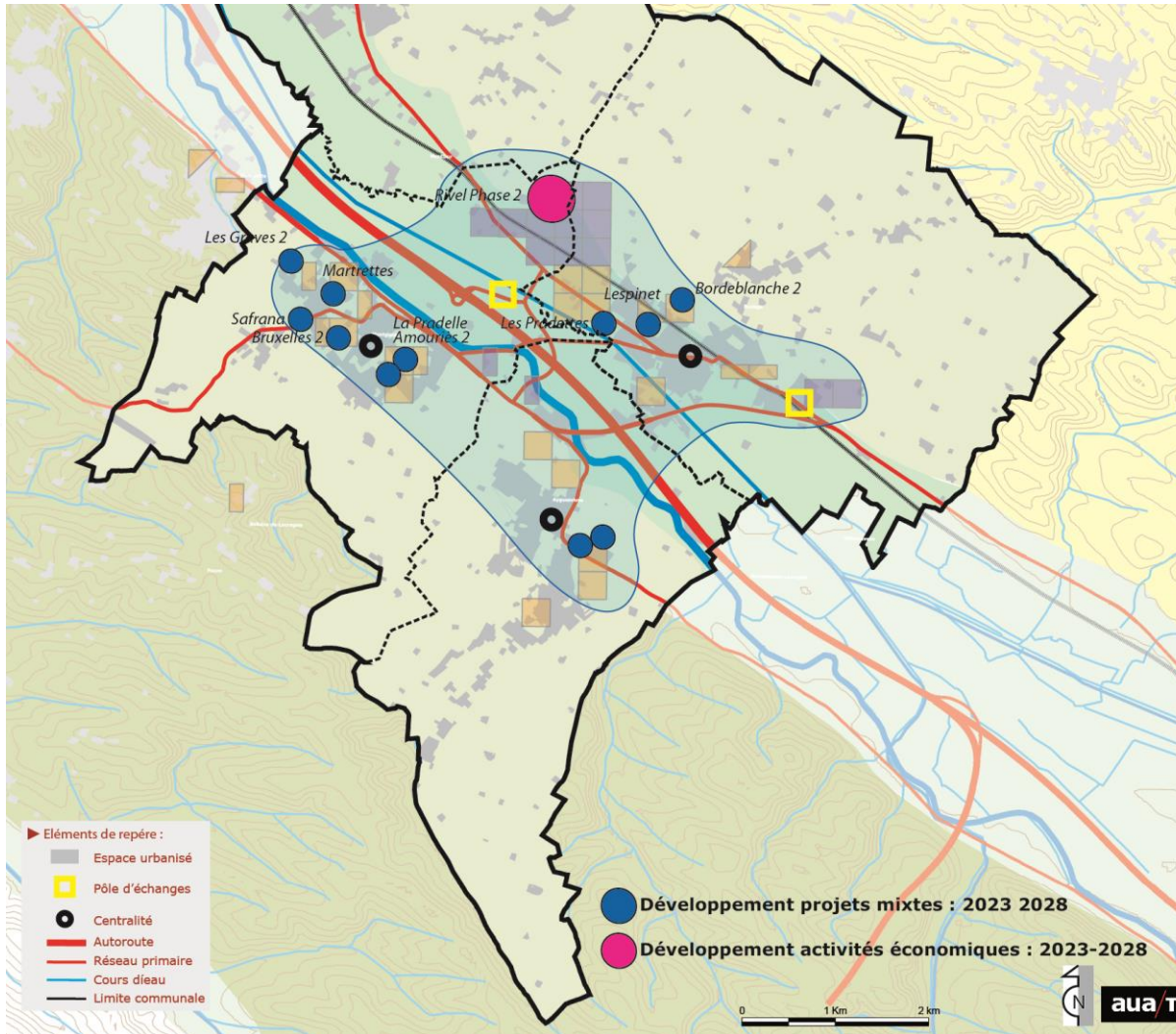
Lidl, plateforme logistique

Montgiscard : 300 emplois

Rivel Phase 1
Centre commercial Intermarché Nostre Seigne
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

L'urbanisation programmée à moyen terme **2023 - 2028**

Potentialités et projets mixtes à dominante habitat



Ayguesvives : 70 logements

En Turet 2
En Turet 3

Baziège : 570 logements

Lespinet
Borde Blanche 2
Les Pradettes
Coopérative tranche 2

Montgiscard : 640 logements

Martrettes
Safrana
Bruxelles 2
Les Graves 2
La Pradelle
Amouriès 2

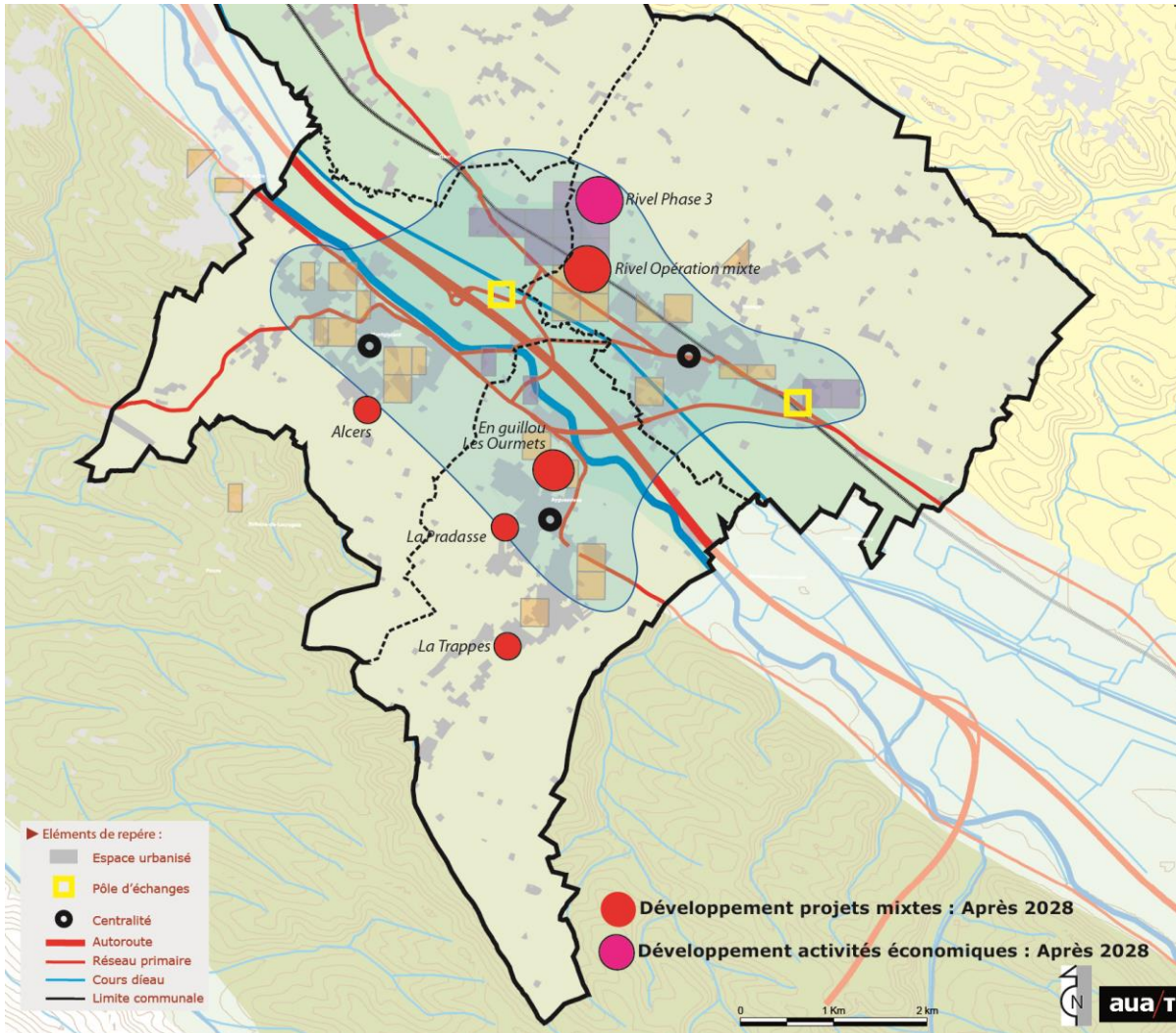
Des projets d'activités, la poursuite du Rivel

Montgiscard : 750 emplois

Rivel Phase 2

L'urbanisation programmée à long terme **après 2028**

Potentialités et projets mixtes à dominante habitat



Ayguesvives : 600 logements

En Guillou / Les Ourmets
La Opradasse
La Trappe

Baziège : 1200 logements

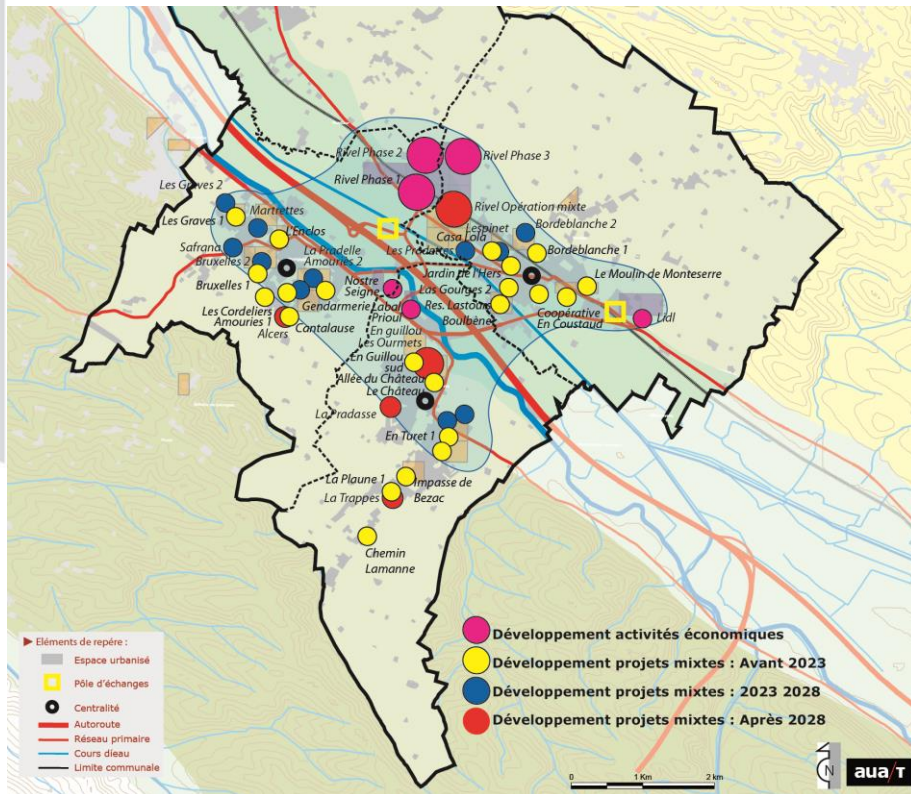
Rivel : Opération mixte secteur Rivel

Des projets d'activités, dernière phase du Rivel

Baziège : 1300 emplois

Rivel Phase 3

Synthèse : Phasage des opérations sur le secteur



Actuellement sur le secteur : **environ 10 000 individus**

	Court terme Avant 2023	Moyen terme 2023-2028	Long terme 2028 et au-delà
1/ RIVEL 10 pixels	250 emplois	750 emplois	1300 emplois
2/ Extension LIDL 2 pixels	100 emplois	Potentiel 6,5 pixels	Potentiel 4 pixels
3/Extension Intermarché 0,5 pixels	50 emplois	Potentiel 4 pixels	Potentiel 6 pixels
4/ Extension En Rouzau (Ext Labal Prioul) 0,5 pixels	30 emplois	Potentiel 5 pixels	Potentiel 5 pixels
5/ Développement urbain Ayguesvive	660 hab	150 hab	1300 hab
6/ Développement urbain Baziège	1100 hab	1300 hab	2600 hab
7/Développement urbain Montgiscard	600 hab	1400 hab	Conditionnés par une étude urbaine préalable
8/ Développement Rivel	2400 habitants 430 emplois	2800 habitants 750 emplois	3900 habitants 1300 emplois

Base de calcul : 2,2 habitants par logement

Soit : 9 100 habitants supplémentaires
Soit : 2 500 emplois supplémentaires

+ Potentiel de mutation urbaine en intensification/renouvellement urbain : environ 3000 habitants supplémentaires
(moyenne de 30 logements /an /commune sur 15ans,

➔ 12 100 habitants supplémentaires à horizon 2030 et au-delà
➔ 2 500 emplois supplémentaires

Soit 14 600 individus supplémentaires à terme...soit de 10 000 à 15 000 individus supplémentaires sur le secteur

Accusé de réception en préfecture
030 25 210 086 20171215-20171215-20171215
DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

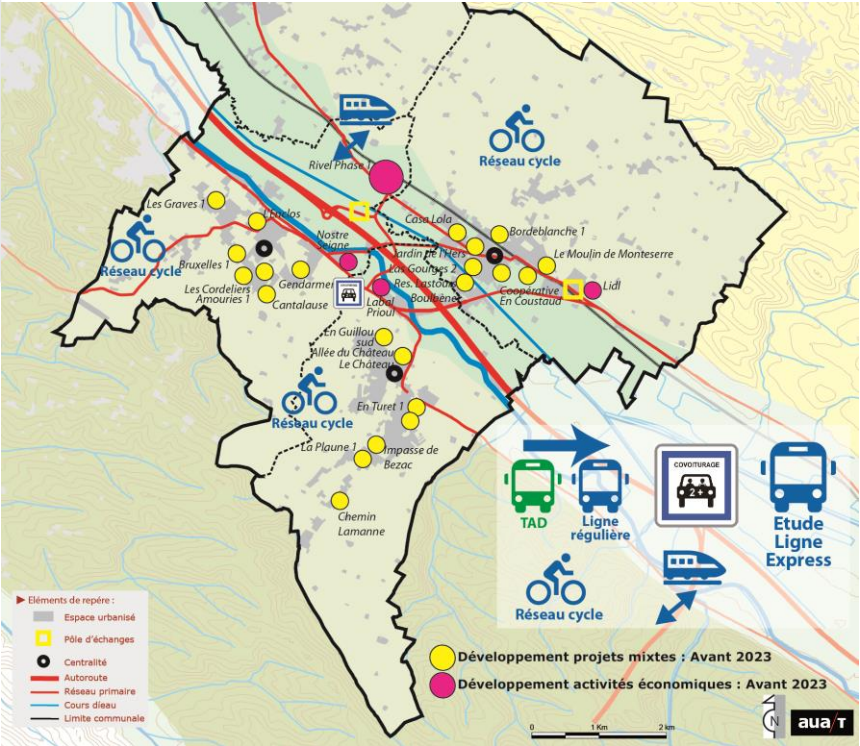
Synthèse : Phasage des Projets mobilités sur le secteur

	Dans l'immédiat / avant 2023	Moyen terme / 2023-2028	Long terme / au-delà 2028
Projets mobilités	▪ Adaptation de l'offre des TAD 204 et 205 en offre de lignes régulières ▪ Mise en place / mutualisation d'une ligne express pour relier le sud Sicoval au PEM de Ramonville ▪ Réalisation d'un réseau vélo structurant et résorption des discontinuités existantes, avec sécurisation de l'axe menant à la gare ▪ Création d'une nouvelle aire de covoiturage à Baziège ▪ Réalisation du Plan de Mobilités de l'entreprise Lidl ▪ Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice	▪ Poursuite de l'adaptation de l'offre TC urbaine en lien avec la 3^{ème} ligne de métro ▪ Adaptation de l'offre interurbaine à la remise à plat du schéma départemental de transport collectif existant ▪ Réalisation des Plans de Mobilités des entreprises implantées sur le Rivel ▪ Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice	▪ Etudes réorganisation et amélioration de l'offre sur l'axe ferroviaire/mise à 4 voies ▪ Etude repositionnement des haltes de Baziège ou Montlaur ▪ Adaptation de l'offre de transports publics sur le secteur ▪ Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice

Projet de cohérence urbanisme/mobilité

A court terme

Avant 2023



34 % des pixels consommés

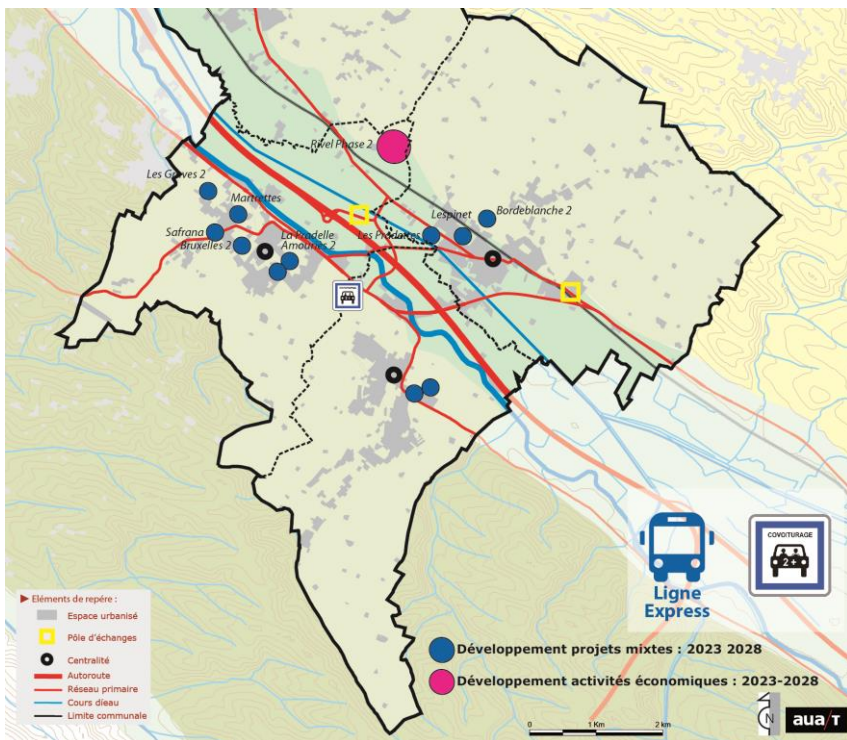
Eléments déclencheurs

- Lancement phase 1 du Rivel, Lidl, Intermarché
- Adaptation TAD en ligne régulière, covoiturage, réseau cycle, ligne express
- Etude sur le franchissement SNCF dans la ZAC du Rivel

	Dans l'immédiat avant 2023	Moyen terme 2023-2028	Long terme au-delà 2030
Nombre d'individus total sur ce territoire	12 000-13 000 ind Rivel Phase 1 / Lidl / Intermarché / En Rouzau (Ext Labal Prioul) Dev urbain des trois communes	14 000-17 000 ind	17 000-25 000 ind
Projets de mobilités	Adaptation de l'offre des TAD 204 et 205 en offre de lignes régulières (à l'étude) Mise en place / mutualisation d'une ligne express pour la desserte du secteur Sud-Est Réalisation d'un réseau vélo structurant et résorption des discontinuités existantes Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...) Mise en place d'une nouvelle aire de covoiturage à Baziège (sous forme de PEM) 1^{er} franchissement SNCF dans la ZAC Rivel: suppression du passage à niveau (PN 201) de Montlaur (étude en cours) Plan de mobilité Lidl Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice		
Planification urbaine et études à mener	Poursuite du développement des villages sur les 3 communes / Mise en œuvre des projets identifiés sur la période pour l'accueil d'environ 1000 logements et 450 emplois Lancement de la phase 1 du Rivel (2020) Etude urbaine sur les potentiels fonciers sur l'ensemble des communes afin de définir des périmètres de projet opérationnel Etudes d'adaptation de l'offre interurbaine sur le secteur à la remise à plat du schéma départemental de transport collectif existant		

Bilan

A moyen terme 2023-2028



➔ **65% des pixels consommés**

Eléments déclencheurs

- Phase 2 du Rivel et 1300 logements supplémentaires
- Franchissement SNCF sur la ZAC du Rivel
- Poursuite des adaptations de l'offre TC

	Dans l'immédiat avant 2023	Moyen terme 2023-2028	Long terme au-delà 2030
Nombre d'individus total sur ce territoire	12 000-13 000 ind Rivel Phase 1 / Lidl / Intermarché / En Rouzau (Ext Labal Prioul) Dev urbain des trois communes	14 000-17 000 ind	17 000-25 000 ind
Projets de mobilités	Adaptation de l'offre des TAD 204 et 205 en offre de lignes régulières Mise en place / mutualisation d'une ligne express pour la desserte du secteur Sud-Est Réalisation d'un réseau vélo structurant et résorption des discontinuités existantes Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...) Mise en place d'une nouvelle aire de covoiturage à Baziège (sous forme de PEM) 1 ^{er} franchissement SNCF dans la ZAC Rivel: suppression du passage à niveau (PN 201) de Montlaur (étude en cours) Plan de mobilité Lidl Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice	Poursuite de l'adaptation de l'offre TC urbaine en lien avec la 3^{ème} ligne de métro (TAD, Ligne express,...) Adaptation de l'offre interurbaine sur le secteur remise à plat du schéma départemental de transport collectif existant Réalisation des Plans de Mobilités des entreprises implantées sur le Rivel Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice	
Planification urbaine et études à mener	Poursuite du développement des villages sur les 3 communes / Mise en œuvre des projets identifiés sur la période pour l'accueil d'environ 1000 logements et 450 emplois Lancement de la phase 1 du Rivel (2020) Etude urbaine sur les potentiels fonciers sur l'ensemble des communes afin de définir des périmètres de projet opérationnel Etudes de l'adaptation de l'offre interurbaine sur la remise à plat du schéma départemental	Evolutions au cas par cas des PLU des communes concernées Poursuite phase 2 du Rivel Mise en œuvre des projets identifiés sur la période pour l'accueil d'environ 1300 logements Lancement étude opération mixte secteur du Rivel Etude PEM avec repositionnement des haltes de Baziège ou Montlaur/mise à 4 voies/mesures conservatoires Etude de l'adaptation de l'offre régionale et urbaine	Bilan

Accusé de réception en préfecture

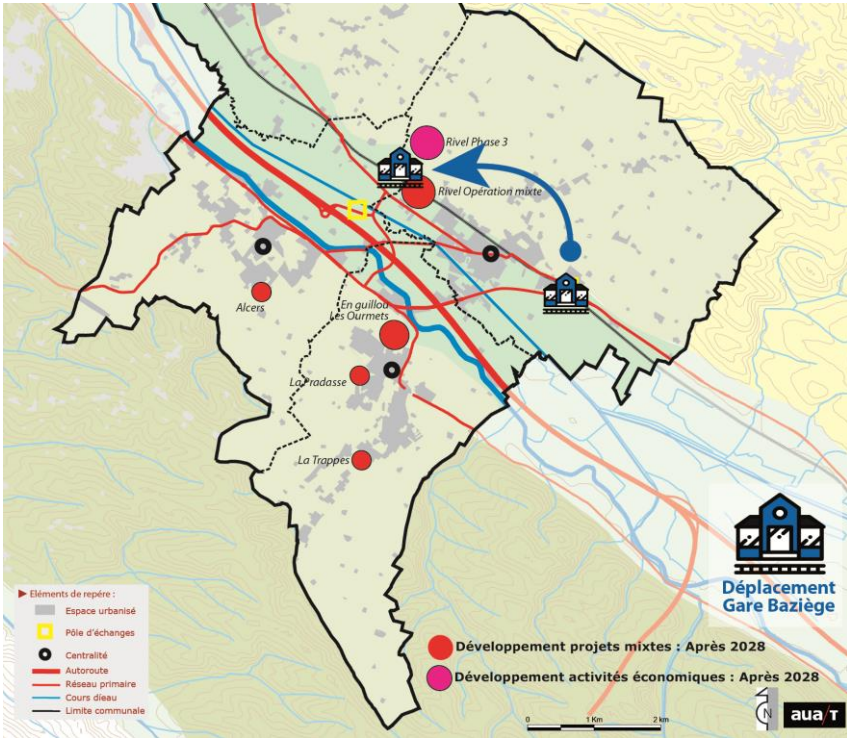
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE

Date de télétransmission : 15/12/2017

Date de réception préfecture : 15/12/2017

A plus long terme

2028 et au delà



80% à 100% des pixels consommés

Eléments déclencheurs	Phase 3 et opération mixte du Rivel		
	Atteinte du niveau desserte « TC performant » (ligne régulière + ligne express + ligne ferroviaire)		
	Décision du déplacement gare de Baziège/mise à 4 voies ferroviaires (éventuelle programmation)		
	Dans l'immédiat avant 2023	Moyen terme 2023-2028	Long terme au-delà 2030
Nombre d'individus total sur ce territoire	12 000-13 000 ind Rivel Phase 1 / Lidl / Intermarché / En Rouzau (Ext Labal Prioul) Dev urbain des trois communes	14 000-17 000 ind	17 000-25 000 ind
Projets de mobilités	Adaptation de l'offre des TAD 204 et 205 en offre de lignes régulières Mise en place / mutualisation d'une ligne express pour la desserte du secteur Sud-Est Renforcement de l'offre sur la ligne 50 sur réseau Arc-en-Ciel Réalisation d'un réseau vélo structurant et résorption des discontinuités existantes Aménagement et sécurisation de l'accessibilité piétonne au TC (trottoirs, traversées...) Mise en place d'une nouvelle aire de covoiturage à Baziège 1er franchissement SNCF dans la ZAC Rivel Plan de mobilité Lidl Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice	Poursuite de l'adaptation de l'offre TC urbaine en lien avec la 3 ^{ème} ligne de métro (TAD, ligne express,...) Adaptation de l'offre interurbaine sur le secteur remise à plat du schéma départemental de transport collectif existant Réalisation des Plans de Mobilités des entreprises implantées sur le Rivel Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice	Etudes réorganisation et amélioration de l'offre sur l'axe ferroviaire Etudes et repositionnement des haltes ferroviaires de Baziège et/ou Montlaur en PEM Etude et Adaptations de l'offre transports publics en lien avec l'urbanisation du secteur Campagne d'information sur l'offre de transport en commun des communes, du SICOVAL et de chaque Autorité Organisatrice
Planification urbaine et études à mener	Poursuite du développement des villages sur les 3 communes / Mise en œuvre des projets identifiés sur la période pour l'accueil d'environ 1000 logements et 450 emplois Lancement de la phase 1 du Rivel (2020) Etude urbaine sur les potentiels foncières sur l'ensemble des communes afin de définir des périmètres de projet opérationnel Etudes de l'adaptation de l'offre interurbaine sur le secteur à la fin de la DSP de gestion du réseau	Poursuite phase 2 du Rivel Mise en œuvre des projets identifiés sur la période pour l'accueil d'environ 1300 logements Lancement étude opération mixte secteur du Rivel Etude PEM avec repositionnement des haltes de Baziège ou Montlaur/mise à 4 voies/mesures conservatoires Etude de l'adaptation de l'offre régionale et urbaine	Révision au cas par cas des PLU des communes concernées Finalisation phase 3 Poursuite des études sur opération mixte secteur du Rivel Mise en œuvre des autres projets mixtes (habitat/services) identifiés sur la période pour l'accueil d'environ 600 logements

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-5D-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Pacte Urbain

Secteur SICOVAL SUD

Signatures des partenaires

Fait à Toulouse le



Pour SMTC-Tisséo



Pour le SICOVAL



Pour la Région Occitanie



Pour le Conseil
Départemental de la Haute-
Garonne



Pour la commune de
Ayguesvives



Pour la commune de
Baziège



Pour la commune de
Montgiscard